

EHPAD FONDATION BROTHIER



Établissement d'Hébergement Pour
Personnes Agées Dépendantes

BILAN D'ACTIVITÉ 2023



Vill'AGE Fondation Brothier
Gissons Ensemble

Labellisation : "Établissement
promoteur de démocratie en santé"

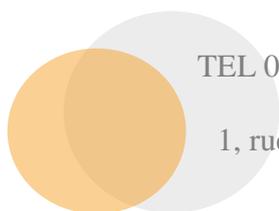






SOMMAIRE

1.	<i>Démarche d'évaluation continue de la qualité</i>	2
2.	<i>Les coopérations de l'EHPAD Fondation Brothier</i>	4
3.	<i>L'activité de l'établissement en 2023</i>	6
4.	<i>Protocole de suivi des évènements indésirables graves</i>	9
5.	<i>Le Conseil de la Vie Sociale – Instance de participation des résidents et des familles</i>	10
6.	<i>Vill'AGE Fondation Brothier</i>	12
6.1.	Développement de la participation des résidents	12
6.2.	Appels à projet Qualité de vie au Travail	14
6.3.	Appels à projet : « Prévention de la perte d'autonomie en EHPAD »	15
6.4.	L'EHPAD obtient la Mention Établissement engagé contre les virus de l'hiver 2023 - 2025	16
7.	<i>Accompagnement des résidents</i>	17
7.1.	Mise à jour des Projets de Vie Individualisés (PVI)	17
7.2.	L'Ergothérapeute – Barbara MEUNIER	19
7.3.	Les fonctions de la psychologue – Mme MAUGER Lucie	24
8.	<i>Les temps forts de l'animation</i>	29
9.	<i>La Vie à l'Accueil de jour</i>	43
10.	<i>Tableau de bord de la performance - ANAP 2022</i>	48
11.	<i>Prestation de blanchisserie</i>	53
12.	<i>La Restauration à l'EHPAD Fondation Brothier</i>	56
13.	<i>L'administration de l'établissement</i>	59
14.	<i>Les instances de l'EHPAD en 2023</i>	64
	ABBREVIATIONS	65



1. Démarche d'évaluation continue de la qualité

L'obligation pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) de réaliser une évaluation a été introduite par la loi du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale.

L'évaluation du niveau de qualité des prestations délivrées par les ESSMS est réalisée par des organismes, tiers extérieurs indépendants, autorisés à procéder aux évaluations lors d'une visite au sein des ESSMS.

La procédure d'évaluation, indépendante de l'ESSMS et de son (ses) autorité(s) de tarification et

de contrôle, porte sur la qualité des prestations délivrées aux personnes accompagnées. Elle est évaluée à partir des objectifs et des critères d'évaluation, coconstruits au niveau national avec les professionnels et les personnes accompagnées.

Le nouveau dispositif d'évaluation de la HAS s'appuie sur un référentiel national unique, commun à tous les ESSMS et auquel sont ajoutées les spécificités de leurs missions.

1 DISPOSITIF D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉ, PORTÉ PAR UNE AMBITION EN 3 AXES :

- 1** **Promouvoir une démarche d'amélioration continue de la qualité portée par les ESSMS,** notamment avec une fréquence rapprochée des évaluations et un suivi annuel des actions engagées dans cette démarche.
- 2** **Engager les professionnels des ESSMS** en déployant l'évaluation au cœur de leurs pratiques professionnelles dans une approche centrée sur la personne.
- 3** **Garantir une professionnalisation des organismes** autorisés à réaliser les visites d'évaluation.

3 ENJEUX PRINCIPAUX :

Permettre à la personne accompagnée d'être actrice de son parcours ;

Renforcer la dynamique qualité au sein des établissements et services ;

Promouvoir une démarche porteuse de sens pour les ESSMS et leurs professionnels.

Le référentiel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Il est fondé sur une approche globale de la personne, portera 4 valeurs fondamentales intimement liées à la qualité des pratiques d'accompagnement :

4 VALEURS FONDAMENTALES



**LE POUVOIR
D'AGIR**
DE LA PERSONNE



**LE RESPECT
DES DROITS
FONDAMENTAUX**



**L'APPROCHE
INCLUSIVE DES
ACCOMPAGNEMENTS**



**LA RÉFLEXION
ÉTHIQUE**
DES PROFESSIONNELS

UN SOCLE COMMUN NATIONAL

CE QUI CHANGE EN 2022

UN RÉFÉRENTIEL UNIQUE ADAPTÉ À CHAQUE ESSMS

STRUCTURÉ EN 3 CHAPITRES

ET 9 THÉMATIQUES

1



LA PERSONNE
(la personne elle-même, son représentant légal)

2



LES PROFESSIONNELS

3



L'ESSMS
(les représentants de la gouvernance)

1 BIENTRAITANCE ET L'ÉTHIQUE

2 DROITS DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE

3 EXPRESSION ET LA PARTICIPATION DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE

4 CO-CONSTRUCTION ET LA PERSONNALISATION DU PROJET D'ACCOMPAGNEMENT

5 ACCOMPAGNEMENT À L'AUTONOMIE

6 ACCOMPAGNEMENT À LA SANTÉ

7 CONTINUITÉ ET LA FLUIDITÉ DES PARCOURS

8 POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES

9 DÉMARCHE QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES

Pour répondre aux orientations stratégiques posées et dans une approche centrée sur la personne accompagnée, le référentiel d'évaluation est structuré en :

- 3 chapitres
- 9 thématiques
- 42 objectifs
- 157 critères

Les critères du référentiel sont évalués par le biais de 3 méthodes →

Ce travail de terrain comprend :



Des entretiens avec les personnes accompagnées, les professionnels, la gouvernance et les membres du Conseil de la Vie Sociale (CVS)



La consultation documentaire et/ou les observations de terrain

1 > L'ACCOMPAGNÉ TRACEUR



ANALYSE LA QUALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE DANS L'ÉTABLISSEMENT OU LE SERVICE.

→ Elle s'appuie sur le croisement des regards de la personne accompagnée et des professionnels qui l'accompagnent au quotidien.

2 > LE TRACEUR CIBLÉ



ÉVALUE, SUR LE TERRAIN, LA MISE EN ŒUVRE RÉELLE D'UN PROCESSUS, SA MAÎTRISE PAR LES PROFESSIONNELS QUI L'UTILISENT ET SA CAPACITÉ À ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS.

→ Lors de la visite l'intervenant de l'organisme rencontre les équipes de professionnels de terrain, avant de s'entretenir avec la gouvernance pour éclairer les éléments recueillis et observés.

3 > L'AUDIT SYSTÈME



EXAMINE UN ENSEMBLE DE PROCESSUS AFIN DE VÉRIFIER QU'ILS SONT MAÎTRISÉS ET PERTINENTS AU REGARD DES OBJECTIFS À ATTEINDRE.

→ Lors de la visite, l'intervenant de l'organisme rencontre la gouvernance de l'ESSMS, avant de s'entretenir avec les professionnels de terrain. Les représentants du Conseil de la Vie Sociale (CVS) pourront être consultés.

Le CVS (*Conseil de la Vie Sociale*) est particulièrement impliqué dans ce nouveau dispositif d'évaluation.

Ainsi, l'établissement devra satisfaire à l'évaluation de la qualité des ESSMS basée sur le nouveau référentiel de la HAS.

Afin de conduire ce processus d'amélioration de la qualité de l'accompagnement proposé aux résidents en collaboration avec le CODIR, Mme Savariau (Directrice) et Mme Luzier (Infirmière coordinatrice) ont suivi la formation "Intervenant(e) de l'Évaluation des ESSMS".

Elles ont ainsi été certifiées « AFNOR ».

2. Les coopérations de l'EHPAD Fondation Brothier

*La Direction commune avec l'EHPAD
« Les Capucines » de Civray »*



Depuis le 1^{er} janvier 2016, les EHPAD « Fondation Brothier » de Limalonges et « Les Capucines » de Civray sont en Direction commune.

Cela a permis de mutualiser certaines actions de formation dans le partage de valeurs communes et d'en optimiser les coûts.

Présentation de l'EHPAD « Les Capucines »

L'EHPAD de Civray, habilité à l'aide sociale, offre une capacité de 120 lits, dont une unité spécifique de 14 lits pour des personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

L'équipe de professionnels est composée de 102 ETP, répartis dans les différents services de soin, administratif et logistiques.

L'établissement dispose d'un service de blanchisserie interne, qui propose depuis septembre 2020 une prestation de service à l'EHPAD Fondation Brothier.



Ainsi, la Direction commune a permis en 2023 de développer les coopérations entre les établissements notamment dans le domaine de la logistique.



*Le Groupement Pays Mellois - Sud Deux-Sèvres devient
GCSMS Pays Mellois - Poitou Charente*

L'EHPAD Fondation Brothier adhère au Groupement de coopération Pays Mellois – Poitou Charentes depuis 2009 date de sa création.

- Présidente : Madame Sylvie COUSIN, Maire de Verrines-sous-Celles et Vice-Présidente du CCAS de Celles-sur-Belle en charge des solidarités a été élue Présidente du GCSMS Pays Mellois – Poitou Charentes ;



- Administrateur : Madame Maryse SAVARIAU, Directrice des EHPAD Fondation Brothier de Limalonges et Les Capucines de Civray a été élue en tant qu'Administrateur du GCSMS Pays Mellois – Poitou Charentes.

En 2023, le GCSMS a porté l'équipe mobile QVT « *Qualité de Vie au Travail* » du Sud Deux Sèvres.



3. L'activité de l'établissement en 2023

Population au 31 décembre 2023

- 76 personnes ont été accueillies en hébergement permanent,
- 3 séjours temporaires,
- 52 résidents permanents,
- 2 résidents temporaires,
- 8 résidents en secteur protégé,
- 9 places en accueil de jour

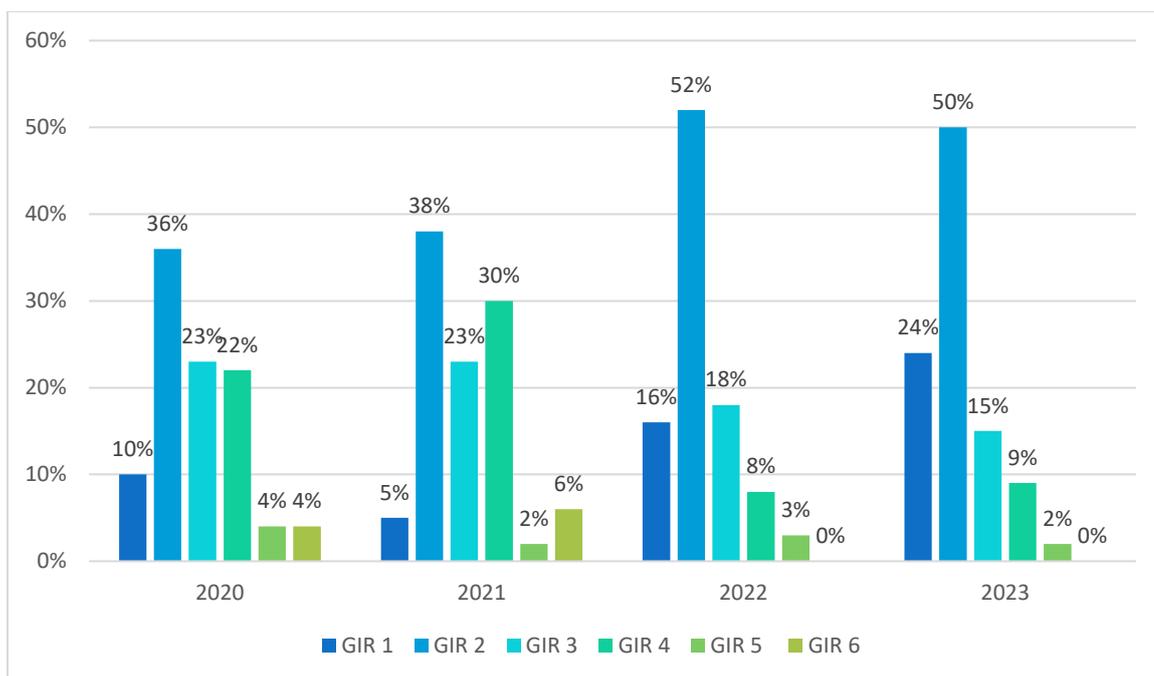
Les résidents

Au 31/12	2019	2020	2021	2022	2023
Présents en accueil permanent	61	59	60	60	60
Admissions hors séjour temporaire	16	16	23	19	21
Bénéficiaires de l'aide-sociale	20	24	24	24	23

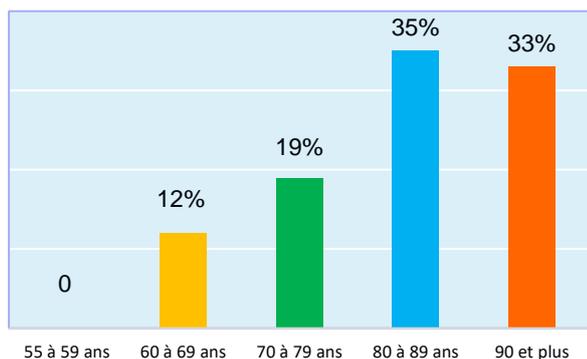
Gir Moyen Pondéré 2023

762

Répartition des résidents par GIR



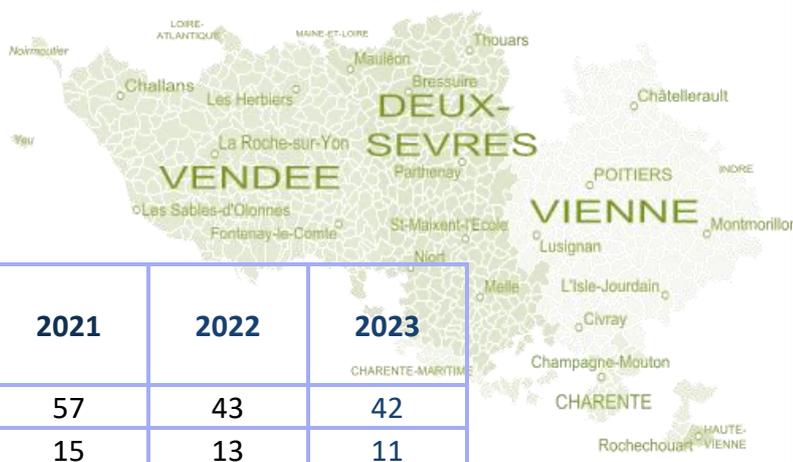
Répartition par âge



Moyenne d'âge et durée moyenne de séjour

Age moyen	2021	2022	2023
● d'entrée	87 ans et 6 mois	85 ans	80 ans
● de sortie	90 ans et 5 mois	90 ans	86 ans
● des présents	78 ans et 6 mois	82 ans	83 ans
Durée moyenne des séjours permanents	4 ans et 7 mois	4 ans et 1 mois	3 ans et 5 mois
Durée moyenne des séjours temporaires	38 jours	36 jours	32 jours

Provenance géographique des résidents



Hébergés permanents et temporaires	2019	2020	2021	2022	2023
Deux-Sèvres	25	55	57	43	42
Vienne	14	14	15	13	11
Charente-Maritime	7	5	3	0	1
Charente	1	0	1	2	2
Gard	1	1	2	2	1
Loire-Atlantique	1	1	1	1	1
Yvelines	1	-	1	-	-
Essonne	1	1	1	1	1
Indre	-	-	1	1	1

Activité 2023

Les 21 900 journées réalisées en 2023 se décomposent ainsi :

- 345 en hébergement temporaire,
- 21 555 en hébergement permanent.

	2019	2020	2021	2022	2023
Journées d'hébergement permanent	21 978	21 840	21 203	21 827	21 555
Jours d'hébergement temporaire	224	517	542	428	345
Journées d'accueil de jour	600	148	180	400	502

Les intégrations

	2020	2021	2022	2023
Séjours temporaires devenus permanents	16	11	3	0
Séjours temporaires de personnes de l'accueil de jour	1	0	0	1
Séjour permanent de personnes de l'accueil de jour	1	1	1	1

Mouvements annuels 2023

Type de sortie	2020	2021	2022	2023
Changement d'EHPAD	1	0	0	4
Retour au domicile	0	1	9	1
Décès	19	22	24	24
Total	20	23	33	29



Les sorties

Les sorties	2019	2020	2021	2022	2023
● décès à l'EHPAD	12	16	19	22	19
● décès à l'hôpital	3	3	3	2	5
● jours d'absence	319	319	141	280	259
● jours de vacances	45	36	30	-	38

4. Protocole de suivi des événements indésirables graves

En 2019, un nouveau protocole de traitement des événements indésirables graves a été mis en place sur le logiciel Net soins.

Le suivi de ces événements indésirables est un outil managérial non-négligeable car il permet de mettre en évidence différentes problématiques.

Ces événements sont analysés dans le cadre de la Réunion de coordination qui rassemble l'IDEC, l'Ergothérapeute, la Psychologue et la Direction.

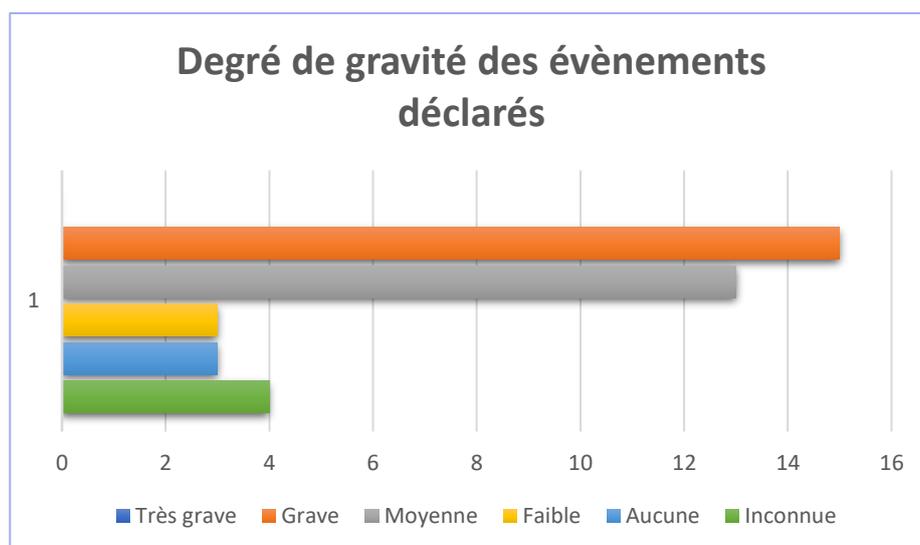
L'analyse de ces événements permet d'identifier la cause de la survenue du risque, le niveau de gravité, et d'apporter les actions correctives et / ou préventives nécessaires.

Des problématiques organisationnelles peuvent aussi être soulevées, amenant ainsi à repenser les organisations.

En 2021 : **40** événements indésirables déclarés

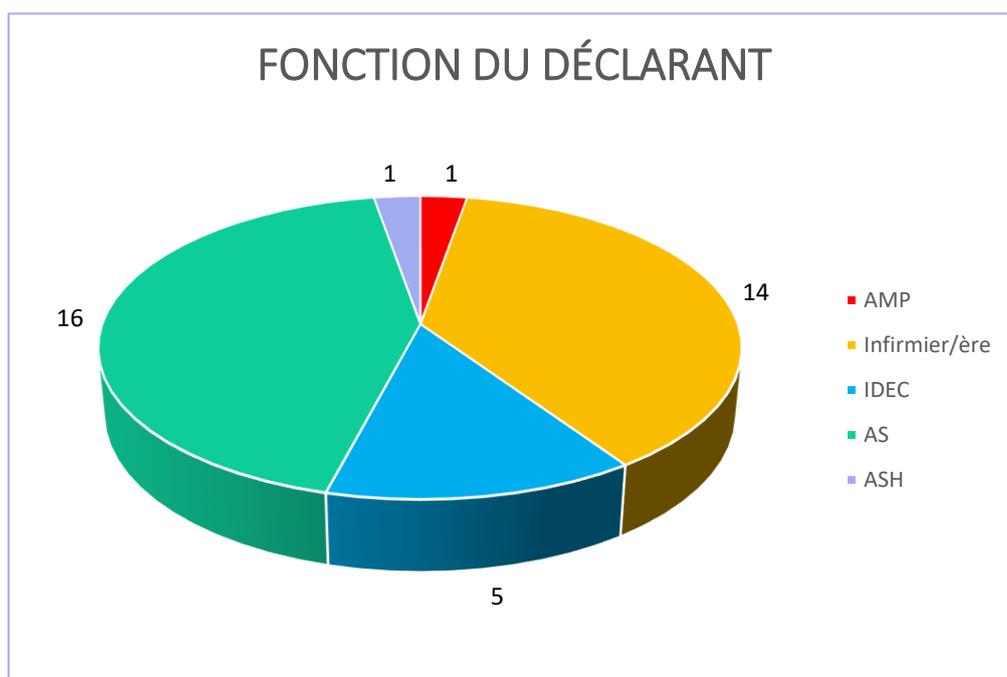
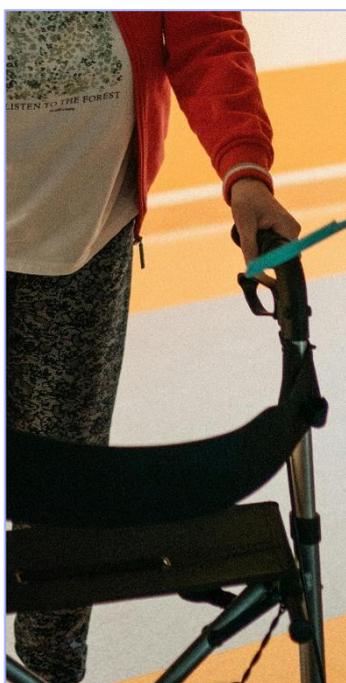
En 2022 : **30** événements Indésirables déclarés

En 2023 : **38** événements Indésirables déclarés



AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ

En 2023, le nombre d'événements indésirables est en augmentation mais ces événements ont permis d'apporter des **actions correctives et préventives** dans les différents domaines comme le service de soin.



5. Le Conseil de la Vie Sociale – Instance de participation des résidents et des familles

Le Conseil de Vie Sociale (CVS) est une instance qui vise à associer les résidents et leurs familles à la vie de l'établissement.

Le CVS donne son avis et peut faire des propositions sur les questions concernant :

- Le fonctionnement de l'établissement ou du service notamment sur les droits et libertés des personnes accompagnées
- Sur l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités, l'animation socio-culturelle et les prestations proposées par l'établissement
- Les projets de travaux et d'équipements
- La nature et le prix des services rendus
- L'affectation des locaux collectifs, l'entretien des locaux, les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture
- L'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre ces participants ainsi que les modifications substantielles touchant aux conditions de prise en charge.

Le CVS de l'EHPAD Fondation Brothier s'est réuni 3 fois en 2023

Instance : CVS

17.03.2023 :

Thématiques abordées :

- Présentation du décret du 25 avril 2022 modifiant le CVS
- Règlement intérieur du CVS
- Gestion documentaire dans le cadre de l'évaluation de la qualité dans les établissements médico-sociaux
- Point situation budgétaire
- Avis convention Aide sociale 2023
- Tarifs 2023
- Contrats de séjour et accueil de jour 2023
- Projets 2023
- Demande équipements rails de transfert
- Mesures liées au Covid-19

Instance : CVS

19.10.2023 :

Thématiques abordées :

- Élection du vice-président du CVS
- Validation Pathos et GMP
- Tarifs 2023
- Bilan d'activité 2022
- Projets déposés en 2023 auprès de l'ARS
- Animations dans le cadre des fêtes de fin d'année
- Demande de crédits non-reconductibles (achats de petits matériels)
- Campagne de vaccination
- DUERP
- Traçabilité des questionnements en éthique (cible de transmission)
- Projets de vie individualisés (PVI)
- Médiation animale

Instance : CVS

14.12.2023 :

Thématiques abordées :

- Point situation budgétaire
- Tarifs 2023 et 2024
- Projet prévention de la Dénutrition
- Retour sur les commissions menus
- Enquête de satisfaction résidents et familles

Madame Marie-France **RAFFOUX** est Présidente du **CVS** et Mairesse du **Vill'AGE Fondation Brothier** (représentante titulaire des résidents)



*Mme RAFFOUX
Présidente du CVS*



*Mme GAUVIN
Vice-Présidente du CVS*

Madame Lysiane **GAUVIN** est Vice-Présidente du **CVS** et membre du **Conseil d'Administration de l'établissement** (représentante titulaire des familles)

6. Vill'AGE Fondation Brothier

6.1. Développement de la participation des résidents

Établissements et services engagés en démocratie en santé

L'EHPAD Fondation Brothier a soumis un projet intitulé « Vill'AGE Fondation Brothier : Agissons Ensemble » ayant pour objectifs de :

- Renforcer la place du résident au cœur de son projet de vie pour qu'il devienne un acteur à part entière
- Promouvoir l'expression de la volonté des résidents sur l'ensemble des prestations proposées au sein de l'établissement
- Améliorer la qualité des échanges et des pratiques entre professionnels et résidents
- Développer l'autonomie des résidents ainsi que leur pouvoir d'agir individuel et collectif grâce à de nouvelles modalités de mobilisation au sein de l'établissement.

Labellisation : Etablissement promoteur de démocratie en santé

- La loi du 4 mars 2002, a permis de garantir des droits aux usagers du système de santé. Tant dans l'approche individuelle, de façon à ce que la volonté de la personne soit respectée dans l'accès à l'information, le consentement, l'accès au dossier médical que dans l'approche collective, qui envisage, notamment, la participation des usagers dans les instances de décision. C'est cet ensemble de droits collectifs et individuels qui est compris aujourd'hui par tous dans la formule « démocratie sanitaire » ;
- L'EHPAD « Fondation Brothier » s'inscrit dans cette démarche de manière volontariste.

Labellisation : "Établissement promoteur de démocratie en santé"

OBJECTIFS DU PROJET

- Renforcer la place du résident au cœur de son projet de vie
- Promouvoir l'expression de la volonté des résidents
- Améliorer la qualité des échanges et des pratiques entre professionnels et résidents
- Développer l'autonomie des résidents ainsi que leur pouvoir d'agir individuel et collectif

AGISSONS ENSEMBLE

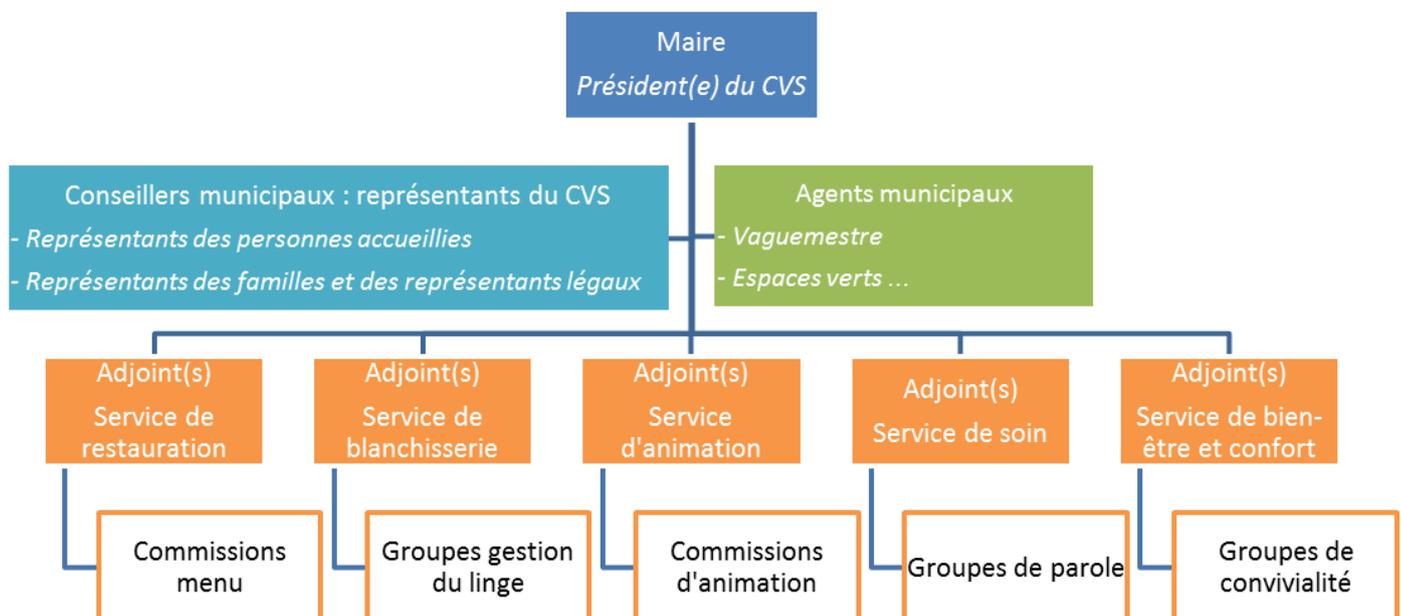
RENFORCER L'EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ

ASSOCIER LES RÉSIDENTS DANS L'ENSEMBLE DES PROCESSUS DE RÉFLEXION ET DE DÉCISION

Projet financé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de la Santé
ARS Nouvelle-Aquitaine

LE PROJET VILL'AGE, ASSOCIANT L'ORGANISATION DE L'EHPAD A CELLE D'UNE VILLE, S'INSPIRE DU MODELE D'UN CONSEIL MUNICIPAL



Dans le cadre du *Vill'AGE Fondation Brothier* avec l'Animatrice Mme **VIVIER**, Mme MAUGER propose des groupes d'échanges à thème, nommés « **La vie à l'EHPAD** ».

Cela permet aux résidents d'avoir un **espace d'échanges et d'informations** concernant les différents éléments de leur accompagnement, de la vie dans l'établissement, sur des sujets sociétaux, etc. Cela semble être un moment convivial et apprécié par tous. Ces groupes

permettent aux résidents de maintenir le **lien social**. Ils apprécient être concertés, questionnés, informés, respectés, investis pour tout ce qui concerne leur accompagnement.

Afin de permettre la **liberté d'expression** de chacun, un espace contenant et sécurisant pour tous, nous invitons environ 10 résidents à chaque fois. Chacun peut apporter dans ce groupe, **ses connaissances, ses ressentis, ses souvenirs et ses questionnements**.

Les thématiques abordées :

Bienveillance et éthique :

- Questionnement sur ce qu'est la **bienveillance** pour eux, définition officielle de l'**HAS** et des **RBPP (Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles)**
- Comment s'exprime la **bienveillance** dans leur accompagnement ?

Projets de Vie Individualisés :

- Explication de ce qu'est un PVI, selon les **RBPP**. Objectifs et étapes d'élaborations.

Rôles des différents professionnels :

- Quels sont les différents professionnels qui vous accompagnent, connaissez-vous leurs prénoms, leurs missions ?
- Échanges autour du **rôle et des missions de chaque corps de métiers** (AS, ASH, IDE, IDEC, Agents administratifs, direction, agent technique, psycho, ergo, kiné, etc.).

Personne de confiance :

- Pourquoi en désigner une, qui cela peut être, quelles sont ses droits, comment faire en sorte qu'elle soit désignée.

Directives anticipées :

- Qu'est-ce que c'est, comment on les rédige, quel formulaire prendre, noter les coordonnées de la personne de confiance, être aidé pour le remplir (en le notant dans « cas particulier »), qu'est-ce que l'on marque dedans ou non, pourquoi cela est important, comment les modifier, etc.

Consentement :

- Ce que c'est pour eux ? Définition : « *Action de donner son accord à une action, à un projet.* » « *Décision de ne pas s'y opposer* ». Pour être valable, le consentement doit posséder trois qualités fondamentales : Être libre, éclairé et continu. Il peut être écrit, verbal ou implicite.
- À quel moment les résidents sont sollicités pour donner leur consentement ? soins – vaccins – relations avec quelqu'un.

Choix :

- Ce que c'est pour eux ? Définition : « *Action de choisir, décision par laquelle on donne une préférence à quelque chose* ». Donner le choix –laisser le choix – avoir le choix. Dans quoi peut-on avoir le choix ? Alimentation – vêtements – activités, etc.
- Est-ce important pour vous que l'on vous laisse le choix et la possibilité de donner votre accord ? « OUI » à l'unanimité. En effet l'humain a besoin de choisir, de montrer ses préférences pour exister.

6.2. Appels à projet Qualité de vie au Travail

Instance : CSE

La Qualité de Vie au Travail (QVT)

Partenaire du GCSMS Pays Mellois Poitou Charentes, l'établissement a obtenu le financement par l'ARS d'un projet en lien avec la QVT.

Il s'agit de réaliser un état des lieux et de mettre en œuvre des actions pour améliorer la QVT des professionnels au sein de l'établissement (communication, management, structuration de projets).

Le projet a débuté fin 2022 et se poursuivra sur 3 années.

Plusieurs réunions ont eu lieu dans l'année afin de permettre aux professionnels d'avoir des espaces de paroles.

Par ailleurs, le GCSMS coordonne des temps d'échanges pour les professionnels. Le Conseil d'administration sera informé de l'évolution de la démarche.

Les organismes intervenant sur le projet sont Resanté-vous et SVP TO



Instance : CSE

Soins et hygiène Nets Soins

Mise à jour et création de plusieurs protocoles de soins : état clinique hygiène, douleur, soins de bouche, soins palliatifs, nutrition, accueil des stagiaires soignants.

Au cours de l'année 2023, 2 jours de formation ont été réalisés en décembre afin de former une IDE de l'établissement à Net Soins.

L'établissement a validé la coupe PATHOS et a obtenu un très bon score grâce à l'implication de tout le personnel en mars 2023.

6.3. Appels à projet : « Prévention de la perte d'autonomie en EHPAD »

L'établissement a obtenu le financement de projets dans le cadre d'appels à projet « Prévention de la perte d'autonomie en EHPAD ». Ces projets ont été déployés et poursuivis en 2023.

Instance : CVS

La prévention de la Dénutrition Intervention d'une diététicienne

L'établissement a obtenu le financement par l'ARS pour l'intervention d'une diététicienne sur l'établissement. Celle-ci est présente une journée par mois au sein de l'établissement sur l'année 2023.

Le projet est réalisé en partenariat avec le **GCSMS Pays Mellois Poitou Charente**.

Durant son intervention, **Madame LESAGE** a formé et accompagné les équipes lors de réunions (soins, restauration, hôtellerie) concernant le **suivi nutritionnel, les plans alimentaires, le travail sur les textures, les enrichissements et sur l'équilibre des repas**.



GCSMS Pays Mellois
Poitou Charente



Gym autour de la table

Pour les personnes en grande dépendance

Activité
collective

Aujourd'hui, entre 47% et 55% des personnes âgées résidant dans des structures d'accueil sont de grands dépendants. En réponse à cette statistique qui ne cesse de s'accroître, SIEL BLEU propose l'activité Gym autour de la table.

Pendant de l'activité « Gym sur chaise » destinée aux personnes moins dépendantes, cette activité s'adresse à un public de personnes GIR₂ ou GIR₃.

Elle est destinée à limiter l'alitement, à poursuivre la stimulation cognitive et physique pour contrer le degré de dépendance installée, dans la finalité de maintenir l'ensemble des capacités résiduelles. Elle se déroule autour d'une table pour faciliter l'accessibilité aux différents exercices et diminuer la fatigabilité des participants.



Objectifs

- ▶ Impacter sur la santé globale des bénéficiaires, tant mentale que physique
- ▶ Lutter contre la sédentarité des plus dépendants
- ▶ Stimuler l'ensemble des capacités résiduelles des participants
- ▶ Lutter contre l'isolement, créer du lien par une activité de groupe
- ▶ Proposer des actions pour un public peu sollicité physiquement et cognitivement

Thèmes généraux abordés

- ▶ Prise d'information générale (sur soi, les autres, son environnement)
- ▶ Mobilisation musculaire adaptée
- ▶ Souplesse générale du haut du corps
- ▶ Motricité fine
- ▶ Adresse / Réflexion

Publics concernés

Les personnes concernées par cette activité sont celles, qui par leur situation de grande dépendance, GIR 2 – GIR 3, ne peuvent être intégrées dans nos actions de « Gym sur chaise ».

Instance : CVS

Ateliers d'activités physiques adaptées

L'établissement a obtenu le financement par l'ARS pour l'intervention de l'organisme **SIEL BLEU** pour une année.

Les intervenants **SIEL BLEU** ont donc animé 1 journée par semaine durant l'année 2023.

En partenariat avec le **FCSMS Pays Mellois Poitou Charentes**, ce projet avait pour objectif de proposer aux résidents des **ateliers (en groupe ou en individuel) d'activités physiques adaptées**.



6.4. L'EHPAD obtient la Mention Établissement engagé contre les virus de l'hiver 2023 - 2025



Établissement d'Hébergement Pour Personnes Âgées Dépendantes
EHPAD Fondation Brothier

**L'EHPAD Obtient La Mention Établissement Engagé
Contre Les Virus De L'hiver 2023-2025**



La mention pour valoriser notre engagement dans la prévention des virus hivernaux

L'EHPAD obtient la mention établissement engagé contre les virus de l'hiver 2023-2025

Nous sommes heureux de vous annoncer que l'EHPAD Fondation Brothier a obtenu de l'ARS la mention d'établissement engagé contre les virus de l'hiver pour les deux années à venir.

[Lire la suite...](#)

Modifier votre abonnement à la newsletter | Lire en ligne

EHPAD Fondation Brothier
1 rue du Stade, 79 190 Limalonges

Nous sommes heureux de vous annoncer que l'EHPAD *Fondation Brothier* a obtenu de l'ARS la mention d'établissement engagé contre les virus de l'hiver pour les deux années à venir.

L'objectif premier de cette mention est de protéger les personnes âgées des effets de la grippe et du Covid

Comment s'y prendre ?

En plus de l'application des mesures barrières et des actions d'incitation à la vaccination des résidents et soignants, c'est grâce à une communication directe avec les personnes âgées, leurs familles et lors des Conseils de la Vie Sociale ou encore par l'intermédiaire de campagnes de communication que nous avons pu protéger et veiller sur vos proches.

Mais nous pouvons faire encore plus, c'est pour cela que nous souhaitons nous engager dans une mobilisation en faveur de la protection des résidents contre les virus hivernaux en incitant à la vaccination contre la Covid-19 et la grippe, et en appliquant les gestes barrières avec les démarches suivantes :

- Réalisation de Quiz avec les salariés à chaque campagne d'automne
- Informer l'ensemble des salariés grâce à des campagnes d'affichage, distribution de flyers, etc.
- Sensibiliser pro-activement l'ensemble des salariés sur l'intérêt de se faire vacciner
- Informer le Conseil de la Vie Sociale, résidents et familles par courrier et/ou distribution de flyers, jeux et/ou d'organisation d'ateliers, de l'intérêt de la vaccination des résidents
- Recueillir et suivre la Couverture Vaccinale de la grippe et de la Covid des résidents et des salariés et augmenter la Couverture Vaccinale moyenne
- Proposer la vaccination aux résidents, aux familles et aux salariés en organisant des séances de vaccination au sein de la structure

- Recueillir anonymement les motifs de refus de vaccination grippe et Covid des résidents et des salariés sur une attestation
- Vérifier annuellement les statuts vaccinaux des résidents éligibles contre le pneumocoque
- Afficher l'appartenance de l'ESMS à la mention à l'entrée de la structure
- Disposer de stocks TROD (test rapide d'orientation diagnostique) grippe et Covid
- Suivre annuellement le volume de consommation des Produits Hydro-Alcooliques (PHA) en fonction du nombre de journées d'hébergement
- Disposer de masques et de gel hydroalcoolique à l'entrée de la structure pour les personnes symptomatiques



Ensemble, faisons progresser les couvertures vaccinales !

7. Accompagnement des résidents

7.1. Mise à jour des Projets de Vie Individualisés (PVI)

L'EHPAD Fondation Brothier a mis en œuvre la démarche de création des PVI conformément à la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Il vient prioritairement renforcer le droit de participation de la personne accueillie (et/ou de son représentant légal) à l'élaboration de son projet d'accompagnement. En 2023, les PVI des résidents présents ont été mis à jour et créés pour les nouveaux entrants.

Les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM définissent la notion de PVI

- La participation du résident est un droit et pas une obligation
- Un dialogue régulier adapté au rythme de la personne
- Tous les professionnels sont concernés



Livret des objectifs

- Respecter les choix de vie, les souhaits et attentes du résident
- Autonomie dans les actes de la vie quotidienne et sécurité du résident
- Proposer une alimentation favorable à la santé
- Assurer le suivi médical et paramédical du résident
- Proposer des animations diversifiées au résident

Article L311-3 CASF : Droit de participation directe de l'utilisateur ou de son représentant légal à la conception et à la mise en œuvre du projet d'accueil et d'accompagnement qui le concerne.

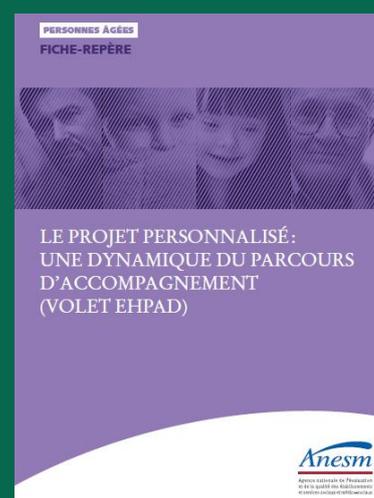
En 2023 : 33
PVI ont été rédigés

Procédure de création des PVI

- Les référents des résidents ont été désignés (affichage, Net Soins)
- Édition de la fiche de synthèse administrative, et de la synthèse du recueil du résident, identification des éléments manquants dans le recueil du PVI
- Rencontre entre la référente PVI, le référent AS/AMP et le résident : **recueil de ses attentes**
- Proposition des objectifs du PVI en lien avec la psychologue
- Validation par l'équipe de coordination
- Signature par le résident ou son représentant.

Comment faire participer le résident ?

- Être attentif aux premiers contacts
- Alternier des temps d'échange et de réflexion pour le résident
- Utiliser l'expertise du résident (*il se connaît mieux que nous ne le connaissons !*)
- Recueillir les seules informations nécessaires
- Utiliser l'expertise de l'entourage



En collaboration avec l'infirmière coordinatrice Mme **LUZIER**, nous avons mené cette année plusieurs périodes de **réalisation des Projets de Vie en équipe pluridisciplinaire** (AS et IDE référentes du résident, psychologue et animatrice). L'aide-soignante référente remplit le recueil de données avec le résident ou sa famille en amont de la réunion. Elle expose les différents éléments de l'histoire de vie de la personne et de son accompagnement à ce jour. Avec ces informations, les différents objectifs sont déterminés en équipe pour l'année.

Cette année, la psychologue a pu former **2 aides-soignantes à la référence des PVI** (une dédiée à l'UVP et une au secteur ouvert). L'objectif est qu'elles puissent participer activement et en autonomie à l'élaboration, à la mise à jour et à la validation des projets de vie. Cela permettra d'être plus facilement à jour sur leur réalisation ou de pouvoir les réévaluer si besoin en cours d'année.



Portrait d'un Résident



Photo de Résidents lors d'une activité art floral

La psychologue coordonne les réunions d'équipe pluridisciplinaire où sont réalisés les PVI.

Elle s'occupe de leur entrée sur le logiciel de soin et des différentes étapes de validation (signature du résident ou de son représentant familial/légal, de l'infirmière référente et de l'infirmière coordinatrice). Elle assure pour finir leur signature sur le logiciel de soin.

Tous les ans, l'intégralité de cette procédure doit être recommencé pour chaque résident.

7.2. L'Ergothérapeute – Barbara MEUNIER

Mme Barbara MEUNIER Ergothérapeute intervient depuis mai 2019 sur l'EHPAD « Les Capucines » et l'EHPAD « Fondation Brothier » de Limalonges. Mme Meunier travaille à 40% aux Capucines et à 10 % à l'EHPAD Fondation Brothier.

Journée et horaires d'intervention : le lundi des semaines paires
(9h30 – 12h30 / 13h00 – 17h00) soit 3 h 30 min par semaine = 10 % d'un ETP



Mme Barbara MEUNIER
Ergothérapeute

LE METIER D'ERGOTHEPEUTE

L'objectif de l'ergothérapie en gériatrie est le maintien des activités de la vie quotidienne et la prévention des complications liées aux pathologies du grand âge.

Après des professionnels, l'ergothérapeute participe à l'amélioration des conditions de travail, de manière à réduire les risques d'accident du travail ou de maladie professionnelle (TMS et RPS).

La principale mission de l'ergothérapeute en 2023

Activité exercée auprès :

- ✓ Des résidents et de leurs proches
- ✓ Des professionnels
- ✓ Travail institutionnel

Un autre aspect de l'ergothérapie en EHPAD est de permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail, de manière à réduire les risques d'accident du travail ou de maladie professionnelle (TMS et RPS).

Intervention auprès des résidents et de leurs proches

L'ergothérapeute préconise, règle et adapte les fauteuils roulants de manière individualisée et conseille les équipes sur les outils à utiliser concernant la prévention et le traitement des escarres (en position assise et allongée).

Conseils relatifs aux aides techniques & Aménagement de l'espace :

L'ergothérapeute accompagne les personnes tout au long de leur institutionnalisation. Il s'agit pour elle de mettre en œuvre des actions de prévention, de confort et de sécurité concernant l'espace dans lequel évolue la personne (chambre personnelle mais également lieux de vie communs).

Elle tient compte de leurs capacités, leurs fragilités, leurs choix et leurs opinions. Après observation des besoins, l'ergothérapeute préconise et entraîne à l'utilisation d'aides techniques pour la mobilité, l'équilibre, les repas, la toilette, l'habillement, les loisirs, la cognition, etc.



Contacts avec les familles et les proches des Résidents

Le travail de l'ergothérapeute auprès des familles concerne deux axes : l'écoute des besoins et/ou des ressentis et l'information.

Les échanges avec les familles et les proches de résidents concernent :

- Les difficultés d'adaptation à l'environnement, bien souvent à cause de troubles de la mobilité du résident
- La nécessité de l'évocation de l'accompagnement du proche âgé

Ces contacts font l'objet d'une rencontre à l'établissement ou d'un entretien téléphonique.

Accompagnement des professionnels et travail en collégialité

Informations et échanges pluridisciplinaires

L'ergothérapeute participe ponctuellement aux transmissions orales mais est le plus souvent sollicitée par ses collègues via la messagerie Net'Soins ou directement à son arrivée lors de ses journées de présence.

Elle prend également connaissance des transmissions écrites à sa prise de poste.

Elle travaille avec l'ensemble des professionnels concernant l'accompagnement des résidents et fait toujours un retour oral (au résident s'il est en

capacité de comprendre mais surtout aux professionnels).

L'ergothérapeute échange également avec les intervenants externes (si nécessaire) : médecins traitants, kiné, professeur d'APA, mandataires judiciaires, ...

L'ergothérapeute a également participé à un CSE, le 16 octobre afin de présenter la **démarche PRAP-2S ALM (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique – Accompagnement à La Mobilité)**.

Groupe PRAP-2S

En début d'année, trois aides-soignantes de jour et une aide-soignante de nuit ont été désignées référentes PRAP-2S et un groupe de travail a été créé.

Ce dernier a pour objectif général de renforcer la qualité de la formation des équipes concernant l'utilisation des dispositifs de soin.

Ainsi, deux réunions ont été organisées les 28 juin et 19 octobre 2023, conduites par l'ergothérapeute. Nous avons abordé les thématiques suivantes :

- Création de deux grilles de suivi du matériel
- Définition des objectifs annuels des référents PRAP-2S
- Installation d'un tableau d'AST (Analyse d'une Situation de Travail) dans chaque salle de transmission de secteur
- Échanges et mises en situation d'utilisation de différents types de matériel médical se trouvant sur l'établissement : sangles de rehaussement, matelas à air, fauteuil grand confort, ...



En parallèle des réunions de groupe, chaque référent de secteur PRAP-2S doit remplir et faire passer à l'ergothérapeute :

- 1 grille mensuelle pour la mise en place des systèmes de contention
- 1 grille trimestrielle pour la vérification du bon état des matelas et coussins (ainsi que de leurs housses)

Travail en équipe

L'année 2023 a permis plusieurs collaborations « interservices » :

- Vérification et tri des matelas à air avec **Sylvette L.** (entretien des locaux)
- Mise en place d'un sticker sur le frigo de l'unité protégée Le Tilleul en collaboration avec **Pascal T.** (agent technique) et **Patricia A.** (AMP)
- Tri puis rangement de la réserve de matériel (stockage extérieur à côté de l'atelier) en binôme avec **Éric L.** (agent technique)
- Participation en équipe pluridisciplinaire aux réunions Visio de la coupe intermédiaire et de la **coupe finale du Pathos.**

Il reste, pour 2024, un sticker « trompe l'œil » bibliothèque à installer sur la seconde porte de l'unité sécurisée Le Tilleul.

Travail institutionnel

Achats et relations commerciales

L'ergothérapeute continue de maintenir le lien avec différents fournisseurs de matériel afin d'obtenir des devis compétitifs, ils sont les suivants :

- | | |
|---|--------------------------------|
| - <i>HandiPharm</i> | - <i>Hill Rom</i> |
| - <i>Paramat</i> | - <i>PharmaConfort</i> |
| - <i>DMédica</i> | - <i>UGAP</i> |
| - <i>Harmonie Médical Service (HMS)</i> | - <i>Tous Ergo</i> |
| - <i>Envie Autonomie</i> | - <i>Manutan Collectivités</i> |

Sur la majeure partie de 2023, nous avons fait appel au fournisseur « *PharmaConfort* » pour nous proposer différents modèles de chaussures CHUT.

Désormais, la pharmacie *CHABBERT* de Ruffec nous a également proposé différents modèles de chaussures CHUT, pouvant bénéficier aux résidents ayant une problématique de pied temporaire, à tarif compétitif.

L'établissement a également poursuivi son contrat concernant la vérification annuelle des systèmes de transfert (verticalisateurs et lève-personnes) avec le prestataire *HMS* (Ruffec).

Suite au tri annuel du matériel non utilisé de la réserve, l'établissement a fait don, à nouveau, des équipements inutilisés à l'association *Envie Autonomie* (79400 Azay-le-Brûlé). Cette dernière reconditionne le matériel médical et le réemploie après une révision et des réparations (si nécessaire). En contrepartie, l'association *Envie Autonomie* offre les frais



de livraison à l'établissement pour une commande de matériel ultérieure.

Demande de financement de l'ARS



Cette année, l'ergothérapeute a rédigé une demande de C.N.R. adressée à l'A.R.S. Nouvelle Aquitaine concernant l'acquisition de nouveaux équipements afin de réduire les TMS des salariés mais également d'augmenter le confort des résidents.

Cette demande comprenait :

- Un rail plafonnier dans chacune des chambres de l'établissement (hors unité de vie protégée)
- Une roue motorisée sur 4 chariots (médicaments et petit déjeuner)

- Trois chaises de douche à hauteur variable et inclinables
- Un fauteuil de pesée
- Un « raizer » (appareil d'aide au lever du résident suite à une chute)
- Un guéridon de soin infirmier (pansements)
- Trois plateformes de verticalisation
- Quatre draps de glisse (draps de transfert)
- Six barres Canoli
- Cinq coussins anti-glisse

Cette demande d'un montant total de 123 872.49 € TTC a été refusée.



Portrait de résidents

Barbara Meunier a également travaillé sur la réponse à un AAC (Appel A Candidature) concernant la prévention de la santé bucco-dentaire afin de faire équiper l'établissement de plusieurs appareils (un par secteur) assurant le nettoyage des prothèses dentaires (système « C2S Pro ») pour un montant de 4 239.41 € TTC.

Cette demande a également été rejetée.

Un AAP (Appel A Projet) au sujet de la lutte contre la dénutrition/déshydratation a aussi été rempli en visant l'acquisition de verres connectés « *Auxivia* » de la société *Telegrafik* pour un montant de 7 656.00 € TTC.



PATHOS

L'ergothérapeute a participé à deux journées de formation pour la préparation du Pathos avec Clémentine BEAU les 03 et 10 janvier 2023, ceci en prévision de l'évaluation qui a eu lieu au premier semestre 2023.

Mme Meunier a pu participer en équipe pluridisciplinaire aux réunions Visio de la coupe

intermédiaire et de la coupe finale du Pathos. Entre temps, elle s'est attachée à réaliser des bilans Tinetti pour les résidents le nécessitant.

L'évaluation **Pathos** a également permis plusieurs échanges entre Corentin, (professeur d'APA de l'association *Siel Bleu*) et l'ergothérapeute au niveau des objectifs individuels et de groupe en activité physique adaptée.

Salon d'exposants

Le fournisseur *Harmonie Médical Service (HMS)* avait convié l'ergothérapeute à une visite du salon *HandiMédic* se tenant au Parc des expositions de Poitiers. Ce salon est organisé tous les deux ans et a eu lieu le 22 juin 2023.

Cet évènement a pour but les rencontres et échanges entre professionnels de santé et les partenaires fabricants d'*HMS*.

Ainsi, il est possible de mettre à jour les connaissances en matière d'aides techniques et autres solutions « nouvelle génération ».

Cette année, 100 exposants participaient à cette édition.

L'ergothérapeute s'y est rendue avec deux de ses collègues de l'établissement *Les Capucines* de Civray (IDE et AS).

Elles ont ainsi pu observer, poser des questions et repartir avec de la documentation concernant les nouveautés pour les soins des résidents.

7.3. Les fonctions de la psychologue – Mme MAUGER Lucie

Psychologue au sein de l'établissement « Fondation Brothier » depuis février 2020, à hauteur de 20%. Je suis par ailleurs psychologue sur l'EHPAD « Les Capucines », à hauteur de 60%. Ses missions sur ces deux établissements portent sur l'accompagnement des résidents, des familles et des équipes ainsi que sur la création et la mise en place de différents projets institutionnels.



Mme MAUGER
Psychologue

L'accompagnement des résidents

Sur cette année 2023, la psychologue a rencontré 48 résidents différents sur 131 entretiens/observations. Il y a par ailleurs tous les résidents qu'elle rencontre de façon informelle et pour lesquels des comptes-rendus ne sont pas nécessairement réalisés.

Elle propose aux personnes âgées différents types d'entretiens en fonction des besoins qu'elle repère chez les résidents. Il peut s'agir **d'un accompagnement psychologique** (s'il y a un problème précis à traiter ou lors d'un accompagnement de fin de vie par exemple), **d'un suivi psychologique** (évaluation générale régulière de l'humeur, des troubles cognitifs et du comportement) ou d'un **maintien du lien social** (notamment pour les personnes ayant d'importants troubles cognitifs mais pas seulement). Elle propose aussi aux résidents des **entretiens d'évaluations**, en fonction de ses observations. Mme MAUGER utilise en général le **MMSE** (troubles cognitif), le **GDS** (troubles de l'humeur) et le **NPI-ES** (troubles du comportement).



Photo d'un couple de résidents

Coupe PATHOS

Au **premier trimestre 2023**, s'est déroulée la Coupe PATHOS. Dès la fin d'année 2022, la psychologue a débuté la réalisation d'évaluations, de suivis, de synthèses afin de **mettre en valeur les besoins en soins des résidents**. Elle est donc intervenue plus régulièrement sur l'établissement afin de travailler plus aisément avec l'équipe pluridisciplinaire. Cela lui a permis d'avoir un regard différent sur sa pratique, mettent en lumière ce qu'elle réalise déjà et ce qu'elle pouvait proposer par la suite. Cela lui a donné une sorte de « cartographie » des difficultés et besoins des résidents. La coupe a pu être passée et validée fin mars 2023.

Repas thérapeutiques

La psychologue accompagne régulièrement **les résidents du Tilleul** en leur proposant un temps d'échange, une activité ou en intervenant en situation complexe (anxiété, agitation, comportements défis, ...), elle essaie de venir une fois par semaine.

Les repas thérapeutiques sont mis en place environ 1 à 2 fois par mois avec les résidents. Ils semblent apprécier ce moment convivial, de partage.

C'est l'occasion **de favoriser les échanges, de maintenir le lien social, de stimuler les fonctions cognitives, d'évoquer des souvenirs et de favoriser l'appétit et le bien-être.**

Cela permet à *Mme MAUGER* de faire un point sur leur comportement, leur thymie et l'évolution des troubles cognitifs.

Lien avec les mandataires judiciaires

La psychologue contacte régulièrement les tuteurs/curatelles des résidents par mail, courrier ou téléphone, afin d'échanger sur **l'accompagnement des résidents, leurs besoins et leurs projets de vies.** Il lui arrive régulièrement de faire le relais entre les mandataires et leurs protégés.

L'accompagnement des familles

Cette année, la psychologue a eu l'occasion de rencontrer différentes familles à leur demande ou en fonction de ses observations ou de celles de l'équipe et ainsi échanger avec 13 familles différentes sur 18 entretiens.

Thèmes Abordés

En général lors de ses rencontres avec les familles, la psychologue et les familles échangent sur les raisons de l'institutionnalisation, les difficultés et l'accompagnement de leur proche, notamment au travers des projets de vie individualisés.

La culpabilité, la tristesse, l'impuissance, l'incompréhension des troubles de la personne, les inquiétudes quant à l'évolution de l'état de santé, sont les sujets qui reviennent le plus souvent.

Le rôle de la psychologue est d'informer sur les objectifs d'accompagnement, mais surtout d'apporter un espace de décharge, une écoute active et une réassurance importante.

Elle propose souvent des pistes afin de retrouver une communication ou une compréhension entre eux et leur proche. Elle fait aussi le lien entre l'équipe et la famille afin de toujours tendre vers un accompagnement individualisé du résident.

Le travail en équipe

La psychologue participe régulièrement **aux réunions de transmissions** entre l'équipe du matin et celle du soir. Cela lui permet d'avoir les dernières informations sur les résidents et de pouvoir questionner l'équipe sur l'accompagnement de certains en fonction des besoins. C'est aussi pendant ces moments-là que les échanges autour des différents projets futurs pour un résident ou pour l'ensemble de l'établissement sont réalisés.

Elle rencontre **l'équipe quotidiennement de façon plus informelle** (IDEC, IDE, Animatrice, AS, ASH, ...), afin d'échanger sur le suivi des résidents et leur famille ou bien sur des difficultés d'équipe.



L'équipe fait part de certains troubles du comportement ou modification de la thymie, afin que la psychologue puisse leur donner des pistes d'intervention ou qu'elle puisse aller rencontrer les personnes concernées.

Sur l'année 2024, la psychologue a pour ambition de proposer des temps d'échange à l'équipe du Tilleul en plus des quelques transmissions où elle participe, afin d'échanger sur les situations plus complexes, les TNMP, revenir sur certains troubles, trouver des pistes d'interventions, ...

Les soignants et autres professionnels viennent à son contact aisément pour échanger, la tenir informée, la questionner, ... L'alliance thérapeutique entre l'équipe et la psychologue semble vraiment bien établie et est précieuse pour toujours tendre vers un meilleur accompagnement possible des résidents, de leur famille et des équipes.

Les projets institutionnels

Depuis plusieurs années, la psychologue participe aux différents **conseils d'administration (CA)** en tant que représentante de l'équipe thérapeutique, ainsi qu'aux différents **conseils de la vie sociale (CVS)**.

Formation en médiation par l'animal



Du de mai à septembre de cette année, *Mme MAUGER* a été formée en tant que **Chargé de Projet en médiation par l'animal avec l'organisme AGATEA** (au Pôle de Châteauroux). Elle y a appris ce qu'est la médiation par l'animal, comment on peut créer et mettre en place des séances, les objectifs et les bénéfices chez les personnes âgées. Elle y a appris beaucoup de choses sur les comportements éthologiques des animaux mais aussi sur ce qui compose leur bien-être et a réalisé différents stages, auprès de plusieurs publics âgés. Elle a également passé **l'ACACED** (Attestation de Connaissance pour les Animaux de Compagnie Domestiques), qu'elle a obtenu.

À la fin de cette formation, la psychologue a réalisé différents examens écrits et oraux et a alors obtenu sa certification en validant tous les modules. Elle est désormais **Intervenante en Médiation par l'Animal (IMA)**.

À partir de janvier 2024, un chiot golden retriever viendra faire ses premiers pas aux côtés de *Mme MAUGER* dans l'établissement, afin de se former comme **chien médiateur**. L'objectif est qu'il puisse apprendre le rythme, s'habituer aux bruits, aux odeurs, aux personnes, aux matériels présents dans l'établissement. Par la suite, ils pourront réaliser ensemble des ateliers auprès des résidents en collectif ou en individuel.

Il l'accompagnera aussi lors de ses entretiens psychologiques.

Pour ce faire, la psychologue a réalisé différents documents (projet de médiation par l'animal en interne, convention employeur, protocole d'hygiène, etc.), permettant d'encadrer cette pratique.

Le projet a été présenté au CVS et au CA cette année.





Comité d'éthique

La psychologue a intégré en mai 2021 le CEESCORR- **Comité Ethique** des Établissements Sanitaires (Confolens-Orégon-Ruffec-Rochefoucauld). Il y a 4 réunions par an ainsi que différents groupes de travail. Elle a eu l'occasion de travailler sur le groupe « *Annonce d'une mauvaise nouvelle* » où a été créé un guide à destination des différents professionnels de santé.

Le comité d'éthique comprend plusieurs professionnels (médecins, cadre de santé, infirmiers, psychologues, directeurs d'EMS, sociologues, juristes, ...) partageant des réflexions sur leurs pratiques et les dernières actualités sociétales. Les échanges cette année ont concerné des réflexions sur la contention en EHPAD, sur la sexualité en EHPAD, la vision sur l'EHPAD de demain ainsi que sur la fin de vie.

Accompagnement de stagiaire

La psychologue a accueilli cette année une **stagiaire de Licence 3 de psychologie** en avril pour 2 semaines. *Mme MAUGER* lui a partagé sa pratique de psychologue en EHPAD (entretiens, évaluations, projets) et cette stagiaire l'a accompagnée lors des entretiens, des réunions, pour la réalisation des comptes-rendus ou des évaluations. Elle a pu découvrir l'accompagnement de la personne âgée en institution. Cela a été très enrichissant pour *Mme MAUGER* d'accompagner des stagiaires et réfléchir sur sa pratique et se questionne continuellement sur les objectifs thérapeutiques qu'elle met en place.

Ses missions pour la suite

Bien entendu, la psychologue compte poursuivre ses missions quotidiennes d'entretiens avec les résidents, les familles et le travail en équipe, comme décrit précédemment.

Il y aura aussi d'autres missions à venir pour l'année 2024, même si la liste n'est pas exhaustive.



Projets de vie individualisé

L'année prochaine nous continuerons les réunions d'équipe pluridisciplinaire pour la réalisation ou la réévaluation des PVI des résidents. La psychologue continuera aussi la formation des 2 aides-soignantes référentes. Une nouvelle session de réalisations des PVI en équipe pluridisciplinaire aura lieu en février 2024.

Repas thérapeutique

La psychologue tient à poursuivre les repas thérapeutiques sur l'unité environ 1 à 2 fois par mois dans l'objectif de **stimuler leurs capacités cognitives et motrices, de maintenir les activités de la vie quotidiennes et de favoriser le lien social et le bien-être.**

Elle pense à proposer à l'avenir les repas aux participants de l'accueil de jour, avec les mêmes objectifs mais avec un degré d'autonomie en plus.

Médiation animale

Mme MAUGER va pouvoir accueillir un chien **début d'année 2024**, l'éduquer et le former dans le sens de la médiation par l'animal. Elle a commencé la réalisation de différents supports/matériels pour la mise en place d'ateliers thérapeutique à visés sensoriels, moteurs, relationnels, cognitifs, etc.

Le chien viendra avec elle sur plusieurs jours dans l'établissement, notamment dans les débuts. Il aura besoin de se désensibiliser et de s'habituer à la vie à l'EHPAD.



Ateliers UVP

La psychologue souhaiterait intervenir de façon plus régulière sur Le Tilleul pour proposer des ateliers à visée thérapeutique, notamment de stimulation cognitive. Il peut être proposé un atelier lecture du journal, petit bac ou des ateliers de médiation par l'animal (qu'elle compte bien développer cette année), cela semble répondre aux besoins et aux souhaits des résidents actuellement.



Accompagnement des stagiaires

Une **stagiaire de master 2 en psychologie** va venir réaliser un stage aux côtés de la psychologue, de **mars à juin 2023**. La psychologue va pouvoir lui partager sa pratique de psychologue en EHPAD, avec les différentes missions qu'elle réalise. Cette stagiaire va pouvoir mettre en place en autonomie des entretiens de suivis ou d'évaluations, ainsi que des ateliers thérapeutiques.



Photo de résidents lors d'un atelier cuisine

8. Les temps forts de l'animation

L'animation a un rôle essentiel dans la vie de l'établissement. Elle permet à chaque résident de participer, selon ses capacités et ses envies, à différents ateliers qui ont pour objectif de maintenir voire de restaurer leur autonomie. L'animatrice s'applique également à instaurer un climat d'écoute et d'échanges propice à la joie et au plaisir.

Cette professionnelle, diplômée, communique de façon claire et adaptée afin d'obtenir la participation et la coopération de chacun. Elle est présente sur l'établissement les lundis, mardis, jeudis et vendredis et peut être amenée à intervenir dans le service d'accueil de jour.

Les activités proposées au cours de l'année 2023

Les animations peuvent être récurrentes, ponctuelles ou événementielles. Elles sont annoncées aux résidents par voie d'affichage. Ces programmes comportent des pictogrammes qui permettent aux résidents de pouvoir visualiser les activités proposées.

Celles-ci peuvent être physiques (gymnastique), de loisirs (jeux de société), culturelles (lecture, musique ...), créatives (peinture, modelage ...).

Activités manuelles

Fréquence : 5 à 6 fois par mois

Les activités manuelles restaurent la confiance en soi et favorisent la créativité et la dextérité. C'est aussi un échange de savoirs entre les membres d'un groupe. Elles créent un espace de liberté, dans lequel les résidents peuvent prendre des initiatives et conquérir ou reconquérir leur autonomie.

Ces occupations tendent à une forme de réalisation personnelle en permettant de satisfaire ses envies, de se valoriser et d'être utile tant par le partage de son savoir que de la décoration de l'institution.

Chant

Fréquence : 1 à 2 fois par mois

L'objectif est de favoriser la communication, activer la mémoire, se divertir et se sentir valorisé.

La chorale est animée par l'animatrice ; des musiciens interviennent également une fois par mois.

Jeux (société et d'adresse)

Fréquence : 1 fois par mois différents jeux de société

Fréquence : 1 fois par mois loto

Ce temps permet la rencontre de résidents qui vont former des groupes et tisser des affinités autour de leur intérêt commun pour le jeu.

Les jeux favorisent aussi l'acquisition et le développement de l'habileté mentale et de la stratégie (concentration et mémoire). Ils constituent aussi et surtout un moment de détente, une occasion d'être entre amis, d'oublier ses soucis.

Gymnastique douce

Fréquence : 1 fois par semaine

Les ateliers sont animés par un éducateur sportif de Siel Bleu (les mardis en collectif et en individuel). Les objectifs sont multiples : maintenir l'autonomie physique, entretenir la mobilité articulaire, stimuler la concentration et la dextérité, favoriser le bien-être, maintenir la communication verbale, maintenir le lien social entre les résidents dans un cadre convivial.

Par ces simples exercices, les résidents préservent leur autonomie d'action et peuvent continuer à exécuter les gestes de la vie quotidienne.



Photo de résidents lors d'une activité cuisine

Rédaction du journal

Fréquence : 1 fois par semaine

Les résidents choisissent un thème pour la semaine suivante, il est ensuite développé pour pouvoir faire un article dans le journal « Mon Compagnon ». Cet atelier permet aux résidents d'échanger, de s'exprimer sur différents sujets.



Photo d'enfants et de résidents lors d'une rencontre intergénérationnelle

Atelier théâtre

Fréquence : 1 fois toutes les deux semaines

Un atelier théâtre a été mis en place pour réaliser un projet pour la fin d'année.

Cet atelier permet au résident d'avoir une meilleure estime de soi, de pouvoir prendre confiance et de développer son imagination.

(Pour l'improvisation)

Les sorties

Fréquence : 1 à 2 fois par mois

Elles peuvent être de différents types : culturel, en plein air gourmandes, les courses. Les courses sont proposées une fois par mois.

Les sorties sont importantes dans la vie du résident et fortement appréciées. Elles permettent de tisser des liens entre eux mais aussi avec le personnel accompagnant.

De stimuler la curiosité et d'exprimer les ressentis et de partager de nouvelles expériences.

Les jeux mémoire

Fréquence : 3 à 4 fois par mois

Les objectifs de cette activité sont de stimuler les capacités intellectuelles en pratiquant une activité en rapport avec l'utilisation des mots, des chiffres. Pour cela, des outils divers sont utilisés : grilles de mots à compléter, baccalauréat, proverbes, carré magique.

Ateliers culinaires

Fréquence : 1 fois tous les deux mois

L'atelier cuisine est fait selon le calendrier (chandeleur) mais aussi suivant les envies des résidents. Il a aussi été mis en place des petits-déjeuners collectifs.

La cuisine est par définition une activité conviviale qui mêle le plaisir des sens, le plaisir de retrouver des gestes de la vie quotidienne, le travail de la mémoire, mais aussi et surtout le plaisir de faire ensemble et de partager des émotions et des goûts.

Groupe de parole / commission

Fréquence : 1 fois par mois

« La vie à l'EHPAD » est un groupe de parole qui permet aux résidents de pouvoir s'exprimer ou de s'informer sur un sujet préparé par la psychologue et l'animatrice.

Les commissions menues et animation sont faites tous les 3 mois, ce qui permet aux résidents de pouvoir échanger sur leurs envies et leurs besoins. Le professionnel prendra en compte les demandes et essaiera de faire en sorte de les appliquer.



Photo des enfants du personnel avec les résidents lors de la période de Noël

Les animations proposées cette année, ont répondu aux attentes et aux envies des résidents.

Les anniversaires sont fêtés le dernier vendredi du mois avec une pâtisserie et une bougie pour ceux qui le souhaitent. Cela permet aux résidents d'avoir un repère temporel.

Janvier



Confection de crêpes pour la chandeleur

Crêpes Party, cuisson des crêpes en autonomie



ATELIER CULINAIRE INTER-EHPAD PUIS SEANCE DE JEUX D'ADRESSE



Février



Rencontre intergénérationnelle, avec échanges des bonnes résolutions pour l'année et le défilé du carnaval



Sensibilisation au tri des déchets



REPRÉSENTATION D'UNE PIÈCE DE THÉÂTRE PAR LA TROUPE « LES POTES Y ROM »



Jeu d'adresse

Mars



LES RÉSIDENTS ONT EU ENVIE DE MANGER UNE RACLETTE



Épluchage de légumes et activité manuelle



Sortie au restaurant à Poitiers



Puis moment de détente au bowling

Avril



CHASSE AUX ŒUFS AVEC LES ENFANTS DU PERSONNEL

Pot de départ de Mme Martin qui est parti dans un autre EHPAD



Maï



VISITE DE BUGGS (LAPIN DE L'INFIRMIÈRE ELSA)



INTERGENERATIONNEL

Jeux de société avec les enfants de l'école

Juin

CONCOURS DE PÉTANQUE AVEC CHAUNAY



ART FLORAL

Fabrication de bouquets avec les fleurs reçut en don par Crocus Flerus



Fête de l'été



Intervention de la chorale « La machine à chanter »

Intergénérationnel



REPAS ET JEUX AVEC L'EHPAD DE CELLES-SUR-BELLE



SORTIE À PAMPROUX POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE





Fête de la musique à l'EHPAD de Civrav

VISITE DE LA FERME DE CAROLINE



Avec explication de l'utilisation des nouvelles technologies



Juillet



PROMENADE À REJALLAN





Sortie à Celles-sur-Belle avec repas et loto

Août

ATELIER CULINAIRE

Réalisation d'un gâteau aux chocolats au Tilleul



Pain perdu



Petit-déjeuner collectif



LES JEUX

Le loto



Jeux d'adresse



Septembre

JEU DE L'OIE GÉANT



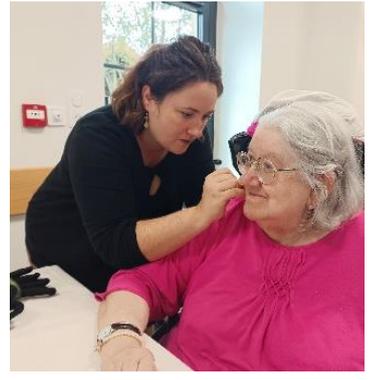
PETIT DÉJEUNER COLLECTIF

Octobre



Intervention musicale de 2 bénévoles

FÊTE D'HALLOWEEN ORGANISÉ PAR L'APE



Maquillage, création de masques



Passage des enfants à l'EHPAD pour la traditionnelle distribution des bonbons

SORTIE AU MC DONALD'S



PETIT-DEJEUNER COLLECTIF AU TILLEUL

Jus d'orange fait maison

APRÈS-MIDI AVEC LES FAMILLES AU TILLEUL



Fabrication des gâteaux le matin avec les résidents



Puis jeux d'adresse avec les familles



Novembre

Les Olympiades à Civrav



CRÊPES PARTY



Pour les besoins du tournage



Sortie à la salle des fêtes pour un spectacle sur le 11 Novembre organisé par le Comité des fêtes

Décembre

LOTO A L'EHPAD





JEUX D'ADRESSE : JEUX DE CROIX, BILLARD, BABYFOOT



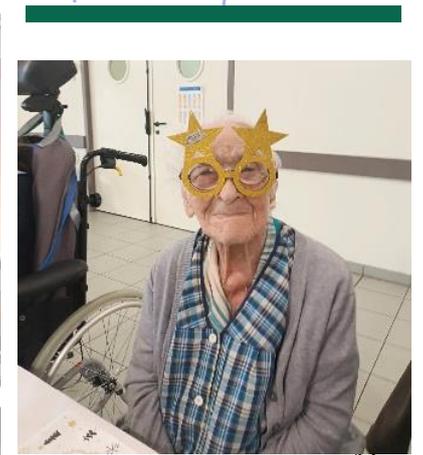
Repas de Noël au Tilleul



REPAS DE NOËL AVEC LES FAMILLES



Arbre de Noël avec les enfants du personnel





Chorale de l'Accueil de jour



Chant, danse étaient au rendez-vous

Remerciement des acteurs



Les envies des résidents pour 2024

Suite à la commission animation qui a eu lieu au mois de janvier, les résidents ont émis l'envie de :

- Faire plus de rencontres inter-établissement
- Faire d'autres sorties au restaurant et au bowling
- Faire revenir la grande marionnette « Philibert »
- Faire de la pétanque avec d'autres EHPAD

L'animatrice leur a aussi proposé d'autres activités ou sorties que les résidents ont validé :

- Concours EHPA'DANSE
- Médiation animale avec la venue de poneys et d'oiseaux
- Échange avec les enfants de tout âge de l'école de Limalonges
- Aller voir une ancienne résidente à l'EHPAD de Chef-Boutonne

L'animatrice va essayer de mettre en place les activités que souhaitent faire les résidents et les nouveaux projets tout au long de l'année.

9. La Vie à l'Accueil de jour

L'accueil de jour est une solution de répit pour les aidants d'une personne âgée en perte d'autonomie. Il permet une prise en charge à la journée avec des activités stimulantes. Depuis Mars 2023, l'accueil de jour se trouve dans une maison située juste derrière l'EHPAD, ce qui permet aux personnes accueillies de se sentir « comme à la maison ».

La majorité des personnes âgées fréquentant l'accueil de jour sont atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. Le projet d'établissement prévoit donc diverses actions pour socialiser et stimuler les personnes accueillies :

- **Permet de développer et de maintenir les capacités cognitives** : atelier mémoire, jeux de mots, jeux de société, etc.
- **Activités physiques pour rester en bonne santé et préserver les fonctions motrices** : sport adapté (intervenant de Siel'Bleu et le personnel de l'accueil de jour)
- **Les activités manuelles** restaurent la confiance en soi et favorisent la créativité et la dextérité. C'est aussi un échange de savoirs entre les membres d'un groupe.
- **Activité de la vie quotidienne** : permet à la personne de garder son autonomie et de se sentir « comme à la maison » : atelier cuisine, dressage de la table, nettoyage.
- **Animation sociabilisant** : favorise l'estime de soi : sortie accompagnée par l'équipe de l'accueil de jour, rencontre intergénérationnelle, etc.

Il n'y a pas de planning défini, les animations se font suivant les envies et les capacités de chacun. Certaines animations se font en collectives avec les résidents de l'EHPAD.

Février



CARNAVAL

Réalisation
de masque



Crumble

ATELIER CULINAIRE



Rillettes de thon pour l'apéritif

Mars

Réalisation de gâteaux pour l'inauguration



INAUGURATION DE LA MAISON

SÉANCE DE SPORT ADAPTÉ



Avril

PROMENADE DANS LIMALONGES



On profite du soleil et d'une pause rafraîchissement





**SORTIE AU RESTAURANT
ET AU BOWLING**



Maï

**Atelier
culinaire**



Activité manuelle



Juin



**ON PROFITE
DU SOLEIL
POUR
MANGER
DEHORS**

Septembre

Activité
manuelle



ATELIER CULINAIRE

Réalisation de financiers aux amandes

Novembre



Sortie au restaurant
chinois



Puis bowling

Décembre

ACTIVITÉ
MANUELLE

FABRICATION
DE
GUIRLANDES
DE NOËL



Installation du
sapin et de ses
décorations faites
par les personnes
accueillies



Les envies des personnes accueillies pour 2024

Les personnes accueillies étaient aussi présentes à la commission animation qui a eu lieu en Janvier, ils ont pu ainsi donner leur avis et leurs envies :

- Faire des sorties au restaurant (Mc Donald's, Chinois)
- Aller au cinéma
- Faire des pique-niques
- Faire de la pétanque

L'animatrice leur a aussi proposé d'autres activités ou sorties qu'ils ont validé :

- Visite d'une ferme automatisée
- Médiation animale avec la venue de poneys et d'oiseaux
- Échange avec les enfants de tout âge de l'école de Limalonges
- Faire des pique-niques à Rejallant

L'animatrice ainsi que le personnel dédié à l'accueil de jour va essayer de mettre en place les activités que souhaitent faire les personnes accueillies et ainsi proposer au moins une sortie par trimestre.



10. Tableau de bord de la performance - ANAP 2022

L'Agence nationale d'appui à la performance (ANAP) propose aux établissements et aux services médico-sociaux, en lien avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH), un outil de pilotage appelé « Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social ».

Ce tableau présente de manière synthétique, sous la forme de tableaux ou de graphiques, un ensemble d'indicateurs pertinents renseignés annuellement par les établissements et services médico-sociaux. Commun aux champs personnes âgées et personnes handicapées, enfants et adultes, ce tableau de bord couvre quatre dimensions :

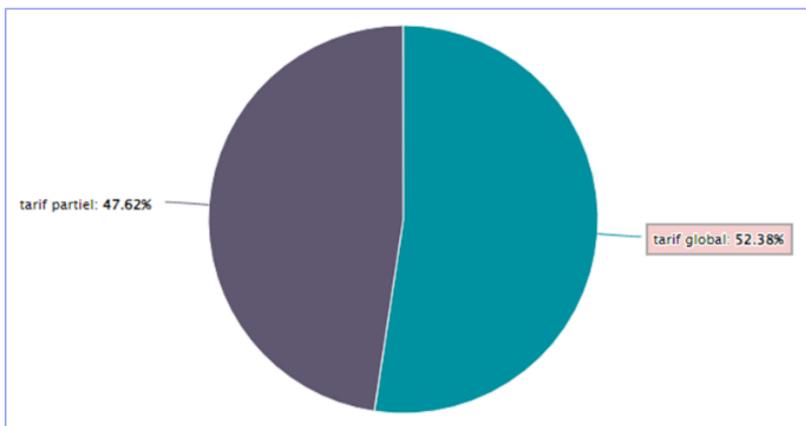
- Les prestations de soins et d'accompagnement : par exemple, le profil

des personnes accompagnées (adultes/enfants, degré d'autonomie, déficiences observées), leur provenance et leur orientation (domicile ou un autre établissement), le taux d'hospitalisation...

- Les ressources humaines et matérielles (pyramide des âges du personnel, taux d'absentéisme par motif...);
- Les finances (répartition des dépenses, taux d'utilisation des dotations, degré taux de vétusté des constructions...);
- Les objectifs (état d'avancement de la démarche d'évaluation, état des lieux du système d'information...).

Ce dispositif constitue un véritable outil de pilotage pour la structure, pour se situer par rapport aux autres.

Identification de l'EMS



Q8. Option tarifaire – comparaison départementale

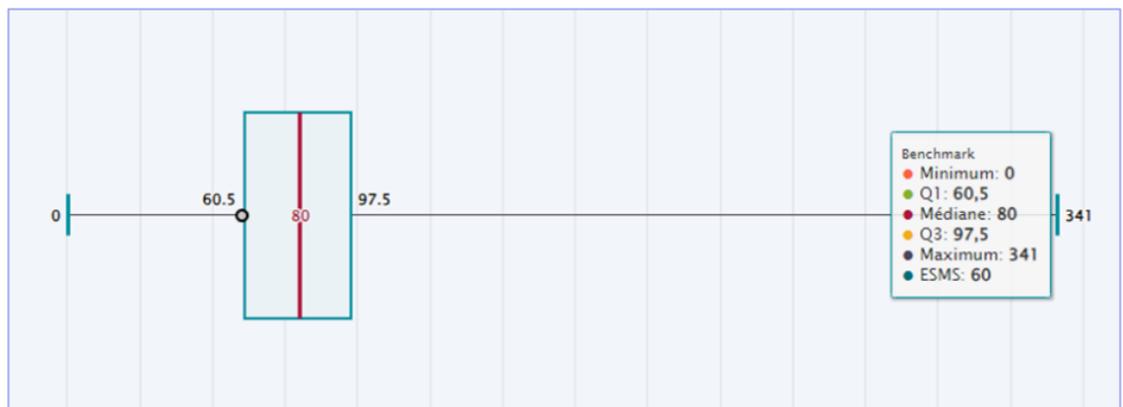
L'EHPAD Fondation Brothier est soumis au tarif global comme 52.38% des EHPAD de la région Nouvelle-Aquitaine en 2022 contre 51.85% en 2021.

Soins et accompagnement

Q24. Nombre de lits et places financés au 31/12/N-1 (permanent) – comparaison départementale

Le nombre de places d'hébergements permanent s'élève à 60.

La médiane départementale est de 80 places en 2022 tout comme en 2021.



Q32. Nombre de places habilitées à l'aide sociale départementale à l'hébergement – comparaison départementale

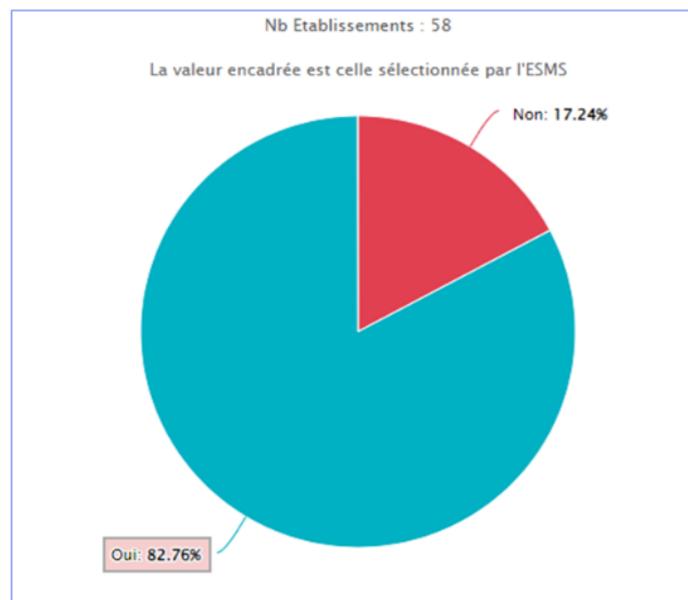
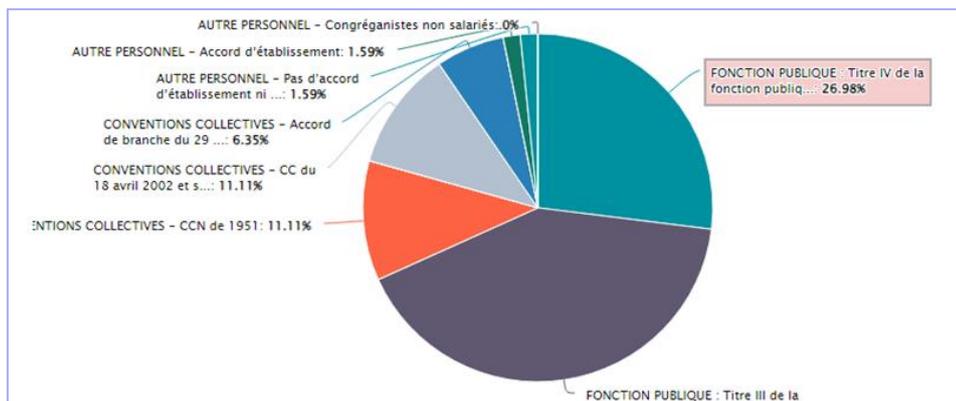
Le nombre de places de l'EHPAD habilitées à l'Aide sociale est en grande baisse en 2022 par rapport aux autres établissements. 24 places sont habilitées en 2022 contre 60 en 2021. La médiane départementale est de 53 places en 2022 et de 60 places en 2021.



Ressources humaines

Q69. Fonction publique / convention collective – comparaison départementale

L'établissement relève de la fonction publique Hospitalière et donc du titre IV comme 26.98% des structures du département en 2022 contre 21.82% en 2021.



Q1230. Respect de la réglementation accessibilité du bâtiment principal – comparaison départementale

L'EHPAD a réalisé son diagnostic d'accessibilité comme 82,76% des établissements.

Q85. Superficie des locaux en m2 – comparaison départementale

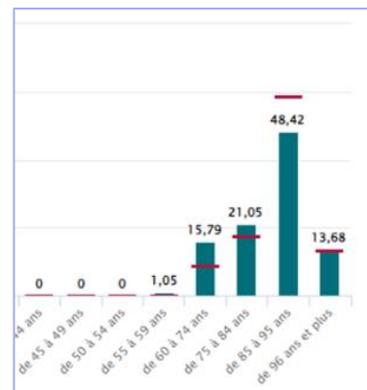
L'établissement à une superficie de 4 346,05 m² ce qui est supérieur à la moyenne départementale.



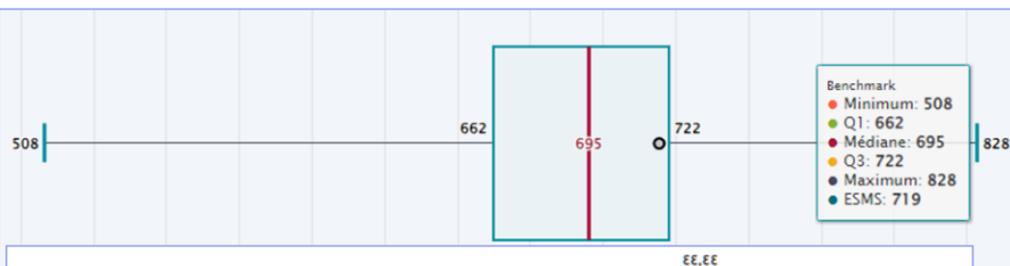
Axe N°1 – Prestations de soins et d'accompagnement pour les personnes

Q281. Répartition par âge des personnes accompagnées au 31/12 en % - comparaison départementale

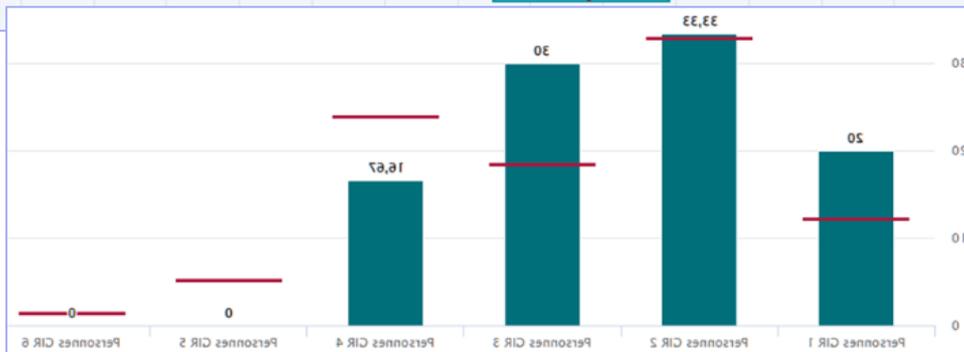
La moyenne d'âge des résidents de l'EHPAD est supérieure à celle des résidents accueillis dans les établissements du département pour les personnes de 55 à 84 ans et inférieure pour les personnes de 85 à 96 ans et plus en 2022.



Q118. Score moyen dépendance GMP (dernier GMP validé) comparaison départementale



En 2022, le GMP validé est de 719, supérieur à la médiane départementale qui était de 695.



Q172. Profil des personnes accompagnées : répartition en fonction des GIR (1 à 6) (dernier GMP connu) en % - comparaison départementale

L'établissement prend en charge davantage de résidents en GIR 1, 2 et 3 que les autres EHPAD du département en 2022.

Q319. Durée moyenne de séjour / d'accompagnement des personnes sorties définitivement au cours de l'année (en nombre de jours, y compris accueil temporaire) – comparaison départementale



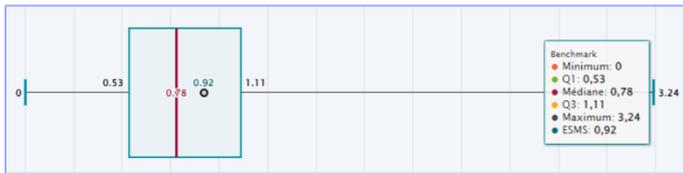
La durée moyenne de séjour des résidents de l'EHPAD est de 1 358.42 jours en 2022, ce qui est supérieur à la médiane départementale qui est de 948.87 jours.

Q322. Part des personnes bénéficiant d'une mesure de protection (accompagnement social ou protection juridique) en % - comparaison départementale

L'établissement comptait 41.67 % de personnes bénéficiant d'une mesure de protection en 2022 contre 17.35 % pour les autres structures du département en 2022.



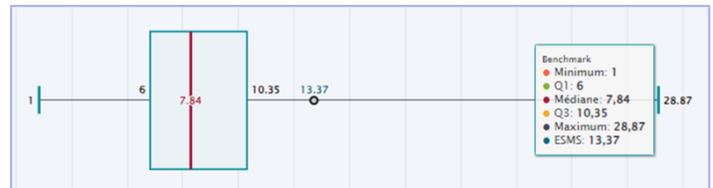
Q154. Taux d'hospitalisation complète (dont hospitalisation à domicile) en / - comparaison départementale



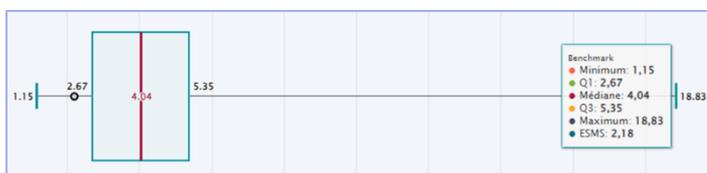
En 2022, le taux d'hospitalisation de l'EHPAD est supérieur à la médiane départementale avec 0.92% d'hospitalisation complète contre 0.78%.

Q337. Nombre moyen de journées d'absence des personnes accompagnées sur la période – comparaison départementale

En 2022, le nombre de journées d'absence est supérieur à médiane départementale avec 13.37 contre 7.84 jours.



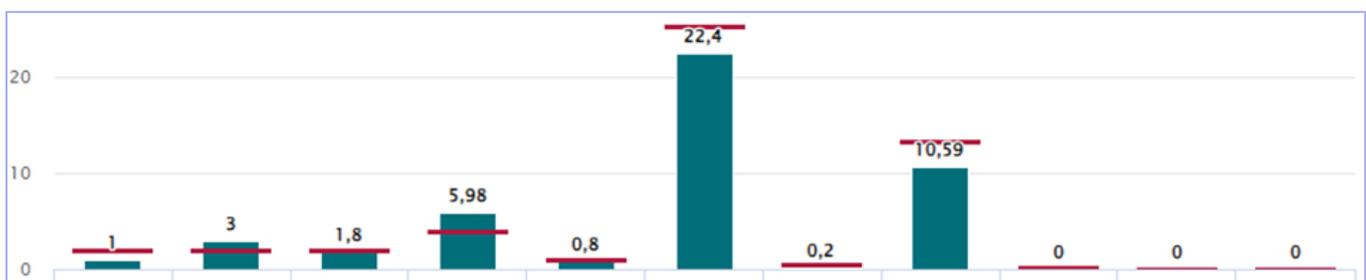
Axe N°2 – Ressources humaines et matérielles



Q365. Taux de personnels occupant une fonction de gestion d'équipe ou de « management » en %

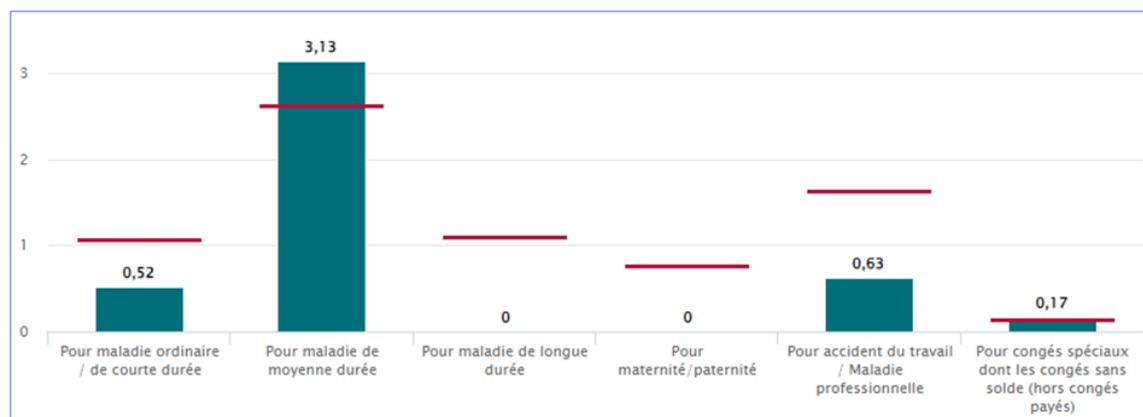
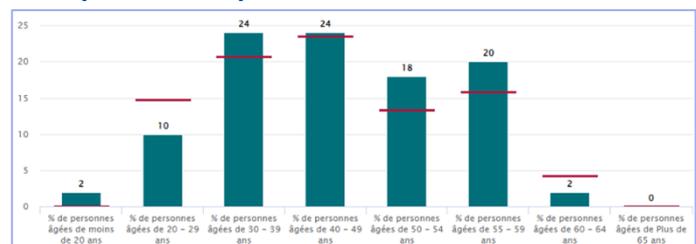
Le pourcentage de l'établissement est inférieur à la médiane départementale, soit 2.18 contre 4.04.

Q376. Répartition des effectifs par fonction – comparaison départementale



Q394. Pyramide des âges du personnel au 31.12 – comparaison départementale

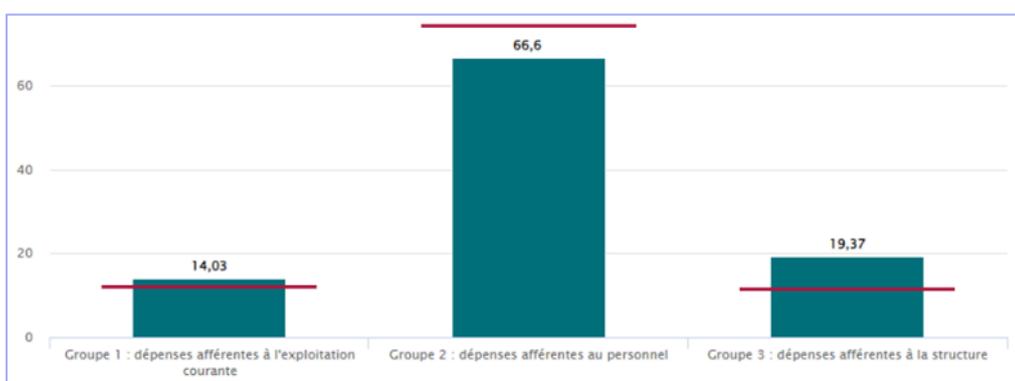
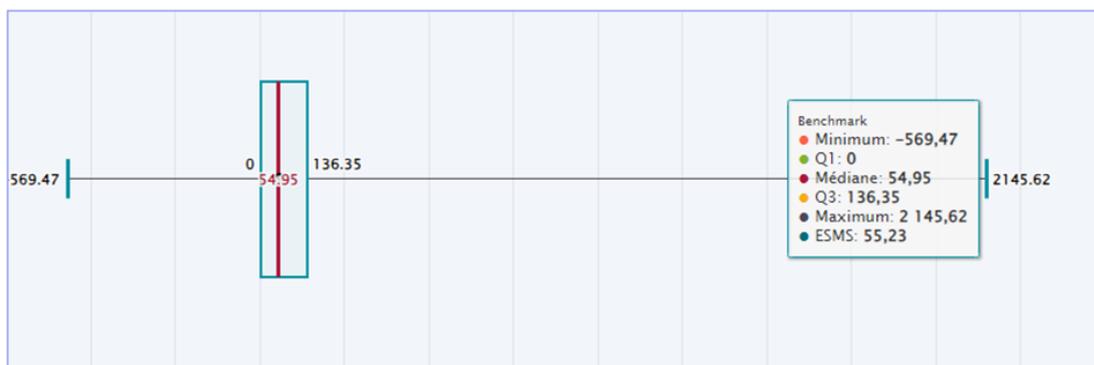
En 2022, les données sont supérieures à la médiane départementale pour les classes d'âges des moins de 20 ans, entre 30 et 39 ans, entre 40 et 49 ans, entre 50 et 54 ans et entre 55 et 59 ans.



Q412. Taux d'absentéisme par motif en % – comparaison départementale

Q910. Besoin en fonds de roulement en jours de charges courantes (BFR (M22) / charges courantes X 365 jours) – comparaison départementale

Le BFR de l'établissement est à 55.23. Il est donc inférieur à la moyenne départementale qui n'est qu'à 54.95.



Q1012. Répartition des dépenses réalisées par groupe (en %) (M22) – comparaison nationale

En 2022, les dépenses de l'EHPAD liées à la structure et à l'exploitation sont supérieures à la médiane nationale. Celles relevant du personnel sont inférieures.

Q555. Répartition des recettes par section tarifaire pour EHPAD (en %) – comparaison nationale

En 2022, les recettes de l'EHPAD liées à l'hébergement et aux soins sont supérieures à la médiane nationale avec 45.56% et 41.64% des recettes contre 43.52% et 41.52%. Dans l'autre sens, les recettes et dépenses liées à la dépendance sont quant à elles inférieures à la médiane nationale avec 12.79% contre 14.93% dans les autres établissements.



11. Prestation de blanchisserie

Présentation du service de blanchisserie de Civray

L'établissement bénéficie d'une prestation de service de la blanchisserie de l'EHPAD « Les Capucines » de Civray. L'équipe s'engage à assurer une prestation de qualité dans le traitement du linge de la structure.



Sandrine OLIVET
Faisant fonction Responsable du service
Blanchisserie

Les différentes missions

L'activité de la blanchisserie concerne le traitement du linge des résidents de l'EHPAD de Civray, du linge plat, c'est-à-dire les draps, les serviettes de toilette, serviettes de bain, gants mis à disposition des résidents pour les deux établissements et des tenues professionnelles des salariés de Civray.

Depuis 2020, le linge plat de l'EHPAD Fondation Brothier de Limalonges est traité par l'EHPAD de Civray.

Etablissement d'Hébergement Pour Personnes Agées Dépendantes
EHPAD Fondation Brothier



L'organisation du service

Le service de blanchisserie fonctionne du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30 et certains jours fériés. Trois professionnelles sont présentes tous les jours d'ouverture de l'année. Un agent supplémentaire intervient le jeudi pour permettre la distribution du linge des résidents dans leurs chambres.

Les professionnels du service de Blanchisserie



Le circuit du linge dans l'établissement de la chambre du résident jusqu'à son armoire est assuré par un personnel formé à la gestion des risques de contamination.

L'ensemble des déplacements sont analysés afin de respecter une marche en avant indispensable pour garantir la qualité microbiologique des textiles traités.



Le Service Blanchisserie est doté d'équipements permettant la prévention des contaminations microbiologiques

Le service est équipé du matériel adapté destiné à assurer la prestation dans les meilleures conditions. Deux machines à laver aseptiques et deux machines à laver classiques (deux de 24kg et deux de 9 kg), deux séchoirs, une calandreuse, une table à repasser et deux tables de pliage.

Les machines à laver aseptiques ou barrières à cuve suspendue ont pour objectif de prévenir les contaminations microbiologiques pendant le processus de lavage, tout en alliant performances, robustesse et économies d'énergie. Elles sont spécialement conçues pour le secteur de la santé.

L'établissement utilise des équipements permettant de répondre aux exigences et aux normes de qualité (méthode RABC).



CONSEILS PRATIQUES DESTINÉS AUX RESIDENTS ET AUX FAMILLES

Suite à une formation-action animée par l'organisme DLC, l'espace de la blanchisserie a connu une réorganisation au niveau des services et du traitement du linge afin de respecter le principe de la marche en avant : permettre un traitement du linge sale au fur et à mesure.

Lors des épisodes de Covid-19, le Service de Blanchisserie assure le traitement du linge des personnes Covid + afin de ne pas favoriser la dissémination du virus.



Vue du linge en sortie de séchoir

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le marquage et le traitement du linge résident par l'établissement sont réalisés sans facturation de la prestation. L'entretien du linge peut être également assuré par la famille.

L'entretien du linge est collectif, l'établissement décline toute responsabilité en cas de perte ou de dégradation.

Le linge des résidents doit être renouvelé aussi souvent que nécessaire.

Les textiles délicats tels que laine, rhovyl, thermolactyl sont à éviter (le marquage du linge les abîme).

Depuis février 2024, la distribution du linge pour l'EHPAD Fondation Brothier de Limalonges s'effectue les :
Lundi et Jeudi de chaque semaine

Amélioration continue de la qualité



Formation RABC
Circuit du linge et blanchisserie

Octobre 2023
Daniel LOGHE

En 2023, une formation RABC visant à l'analyse du circuit du linge dans l'établissement ainsi qu'au sein de la blanchisserie a été réalisée.

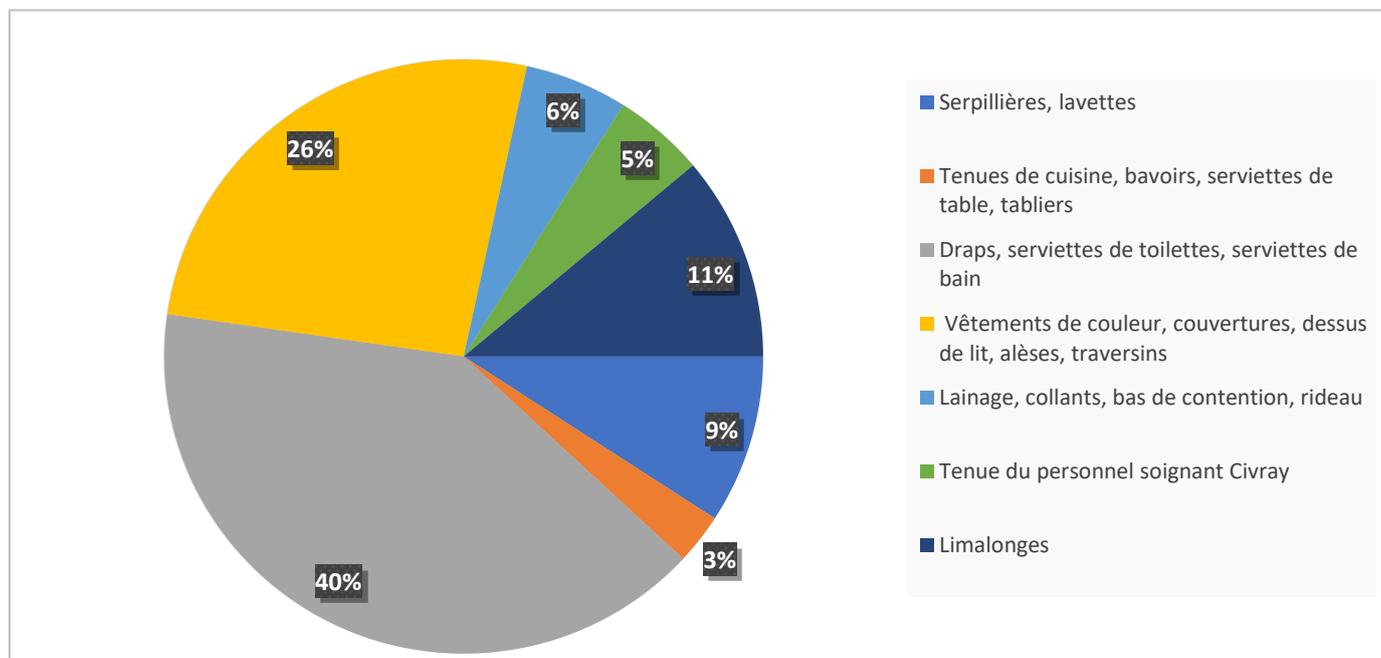
Intégrée à la norme EN NF 14065, la **méthode RABC (Risk Analysis Biocontamination Control)** est une méthode permettant l'analyse des risques de contamination microbologique de tous les textiles traités en blanchisserie.

Un plan d'amélioration du processus de nettoyage a été élaboré. Les professionnels de la blanchisserie ont débuté sa mise en œuvre qui se prolongera en 2024.

Poids des articles lavés en Kg	TOTAL en kg
Désignation des articles lavés	2023
Serpillières, lavettes	11 808
Tenues de cuisine, bavoirs, serviettes de table, tabliers	3 528
Draps, serviettes de toilettes, serviettes de bain, gants, sous-vêtements, mouchoirs, sacs filet slip, chemise de nuit	51 972
Vêtements de couleur, couvertures, dessus de lit, alèses, traversins, oreillers, sacs tissu	33 621
Lainage, collants, bas de contention, rideau	7 146
Tenue du personnel soignant	6 360
Limalonges : draps, serviettes de toilette, serviettes de bain, gants, serviettes de table, tenues professionnelles	14 310
TOTAL	128 745

14 310 kg de linge de Limalonges ont été lavées par la Blanchisserie en 2023

Répartition en pourcentage du type de linge traité



12. La Restauration à l'EHPAD Fondation Brothier

L'organisation du Service Restauration à l'EHPAD Fondation Brothier

L'établissement dispose de son propre service de restauration ; les repas des résidents et du personnel sont préparés en interne par une équipe de cuisiniers et d'agents de restauration. Ainsi, le savoir-faire et les compétences des professionnels permettent de proposer aux résidents des entrées, plats et desserts « faits maison ».

Le Service Restauration confectionne 130 repas par jour.



Le service de restauration fonctionne 7 jours sur 7 de 7h à 21h toute l'année et jours fériés compris.

Le service fonctionne en liaison chaude ; c'est-à-dire que dès la fin de la production et jusqu'au service, la température est maintenue à plus de 63°. Le principe de la liaison garantit une meilleure qualité pour le consommateur.

L'importance de la qualité et du respect des règles d'hygiène



L'établissement est vigilant en matière de respect des normes d'hygiène et de qualité. Des contrôles sont réalisés très régulièrement par des laboratoires accrédités. L'ensemble de l'activité de restauration est soumis aux règles de l'**HACCP**. Il s'agit d'un système de gestion des risques et de maîtrise des points critiques. Le service restauration dispose **d'un plan de maîtrise sanitaire** qui comprend l'ensemble des mesures préventives et d'auto-contrôles destinés à garantir la sécurité alimentaire.

Par ailleurs, la confection des repas s'appuie sur les recommandations du **GEMRCN** (groupement d'étude des marchés en matière de restauration collective et de nutrition) en matière de qualité nutritionnelle.



La satisfaction du résident est une priorité pour le Service Restauration

Les commissions Menus



L'établissement s'assure de l'expression des résidents en matière d'alimentation.

La Direction, l'équipe d'animation et le service restauration organisent des commissions menus. Durant ce temps dédié, les résidents sont invités à faire part de leurs souhaits.

Les menus proposés aux résidents sont affichés et communiqués aux résidents et aux familles au travers de la diffusion hebdomadaire de la newsletter sur le site Internet de l'EHPAD Les Capucines.

Exemples de projets mis en œuvre suite aux commission menus :

- Mise en place de petits-déjeuners viennoiserie tous les dimanches et jours fériés
- Mise en place d'un petit-déjeuner collectif (avec pain grillé, jus d'orange pressé...) permettant un réveil en convivialité
- Repas thématiques : exemples : nouvel an chinois, italien....

Les spécialités locales

Mise en avant des spécialités locales : farci poitevin, pâté marmite, miget, pâté de Pâques...



La recherche de qualité auprès des fournisseurs

Dans un contexte de renchérissement des matières premières et des denrées alimentaires, le service restauration utilise une plate-forme d'achat pour passer ses commandes auprès des fournisseurs. L'objectif est d'associer qualité et tarifs négociés.



Les menus proposés aux résidents sont affichés et communiqués aux résidents via le journal « Mon compagnon » et aux familles au travers de la diffusion hebdomadaire de la newsletter sur le site Internet de l'EHPAD Fondation Brothier.

Le souci de la qualité et le respect des normes d'hygiène en matière de restauration

L'établissement est vigilant en matière de respect des normes d'hygiène et de qualité. Des contrôles sont réalisés très régulièrement par des laboratoires accrédités. L'ensemble de l'activité de restauration est soumis aux règles de l'HACCP. Il s'agit d'un système de gestion des risques et de maîtrise des points critiques.

Le service restauration dispose d'un plan de maîtrise sanitaire qui comprend l'ensemble des mesures préventives et d'auto-contrôles destinés à garantir la sécurité alimentaire. Par ailleurs, la confection des repas s'appuie sur les recommandations du GEMRCN (groupement d'étude des marchés en matière de restauration collective et de nutrition) en matière de qualité nutritionnelle.



Les principaux postes de dépenses alimentaires en 2023

Épicerie et conserves	33 530€
Produits surgelés	43 530€
Produits laitiers	24 370€
Fruits et légumes	13 050€

Les dépenses alimentaires représentent 138 110€ en 2023
+ 5% par rapport à 2022

Dans un contexte de renchérissement des matières premières et des denrées alimentaires, le service restauration utilise une plate-forme d'achat pour passer ses commandes auprès des fournisseurs. L'objectif est d'associer qualité et tarifs négociés.

Par ailleurs, l'établissement fait appel à des fournisseurs locaux : le Farci poitevin, boulangerie Hérault (Sauzé-Vaussais).

La mise à jour du Plan de Maîtrise Sanitaire

L'équipe de Restauration a travaillé en 2023 sur la mise à jour du plan de Maîtrise Sanitaire (PMS). Monsieur LAPLAGNE de l'organisme AD VITAM est intervenu sur l'établissement durant 4 jours (du 6 au 8 mars et le 23 mars 2023) pour la mise à jour du PMS et pour former les équipes.

L'intervention d'une diététicienne dans le cadre de la prévention de la Dénutrition



Établissement d'Hébergement Pour Personnes Agées Dépendantes
EHPAD Fondation Brothier



PLAN DE MAITRISE SANITAIRE

Service Restauration

Coût de la formation : 4 200€

		Août 2023						
Semaine N°		Du					Au	
Semaine 1		lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
		MIDI						
Potage		Potage	Potage	Potage	Potage	Potage	Potage	Potage
Entrée		Crudité	> 15 % lipides	Cuités	> 15 % lipides	Crudité	Entrée protidique	Entrée féculent
Plat protidique		BVA ou abats	Volaille, Porc, (Eufs)	P/L s 1	BVA ou abats	Poisson	Volaille, Porc, (Eufs)	Volaille, Porc, (Eufs)
Garniture		Féculent	Légume cuit	Frit / Prê-frit féculent	Légume cuit	Légume cuit	Légume cuit	Légume cuit
Fromage		Fromage	Fromage	Fromage	Fromage	Fromage	Fromage	Fromage
Dessert		Laitage (100mg de Ca minimum) Fruit cuit	Fruit cru	Laitage (100mg de Ca minimum) Fruit cru	Dessert féculent	Autre dessert	Fruit cru	Autre dessert
		SOIR						
Potage		Potage féculent	Potage légumes	Potage féculent	Potage légumes	Potage légumes	Potage féculent	Potage légumes
Plat protidique		P/L s 1	< 70 % VPO féculent	< 70 % VPO légumes	< 70 % VPO féculent	< 70 % VPO légumes	< 70 % VPO légumes	< 70 % VPO légumes
Garniture		Frit / Prê-frit légumes						
Fromage		Fromage + Salade	Fromage + Salade	Fromage + Salade	Fromage + Salade	Fromage + Salade	Fromage + Salade	Fromage + Salade
Dessert		Fruit cru	Autre dessert	Dessert féculent	Fruit cuit	Laitage (100mg de Ca minimum) Fruit cru	Laitage (100mg de Ca minimum) Dessert féculent	Fruit cuit

Madame LESAGE est intervenue en 2023 auprès du service Restauration dans le cadre de l'appel à projet financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Il a été réalisé les actions suivantes :

- La mise à jour du plan alimentaire : le plan alimentaire est organisé sur 4 semaines. Il regroupe l'ensemble des catégories d'aliments par repas et par jour de la semaine et permet de créer des menus équilibrés pour les résidents.
- La création d'une fiche sur la collation équilibrée et sur le régime hyperprotéiné.

13. L'administration de l'établissement

Le bilan social récapitule en un document unique les principales données chiffrées permettant d'apprécier la situation de l'établissement dans le domaine social, d'enregistrer les réalisations effectuées et de mesurer les changements intervenus au cours de l'année écoulée et des trois années précédentes.

Il comporte des informations sur l'emploi, les rémunérations et charges accessoires, les conditions de santé et de sécurité, les autres conditions de travail, la formation, les relations professionnelles ainsi que sur les conditions de vie des salariés.

L'établissement applique l'Arrêté du 28 avril 2022 fixant pour la fonction publique hospitalière la liste des indicateurs contenus dans la base de données sociales.

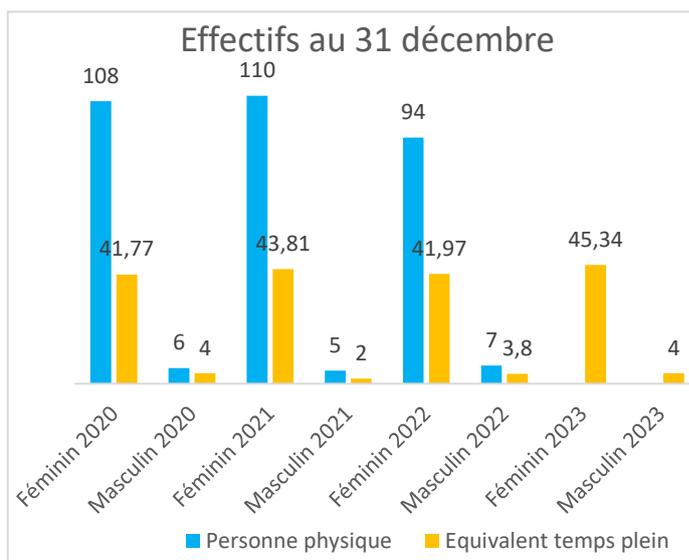
Même en l'absence de caractère obligatoire, l'EHPAD « Fondation Brothier » s'est inscrit dans une démarche de recensement et d'analyse de ces données sociales.

La présente synthèse couvre les données des années 2020, 2021, 2022 et 2023.

A. Effectifs physiques et BDS FPH 003 -O bis en équivalent temps plein au 31 décembre

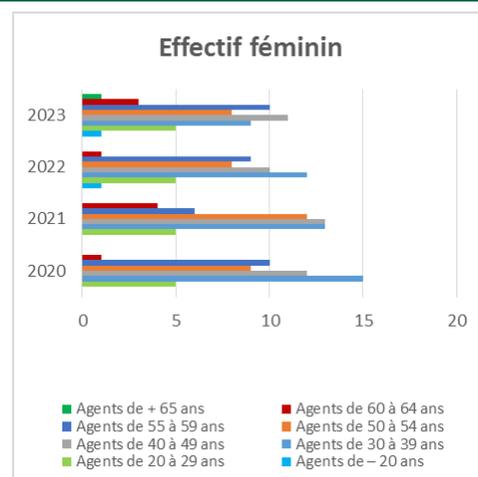
Effectif au 31 décembre

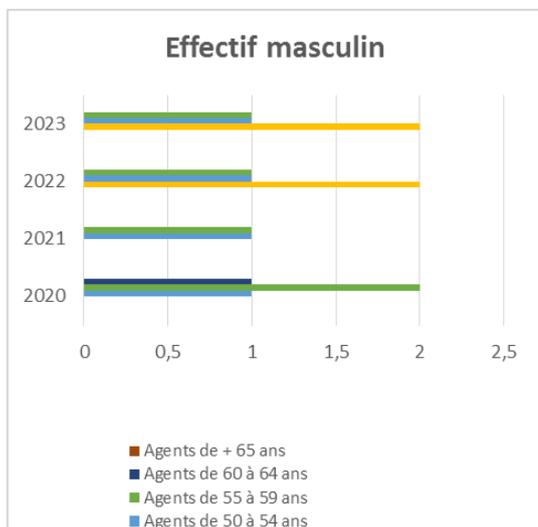
	Personne physique	Equivalent temps plein
Féminin 2020	108	41,77
Masculin 2020	6	4
Féminin 2021	110	43,81
Masculin 2021	5	2
Féminin 2022	94	41,97
Masculin 2022	7	3,8
Féminin 2023	48	45,34
Masculin 2023	4	4
Total 2023	52	49,34



Répartition des effectifs par tranche d'âge

Effectif féminin	2020	2021	2022	2023
Agents de - 20 ans	0	0	1	1
Agents de 20 à 29 ans	5	5	5	5
Agents de 30 à 39 ans	15	13	12	9
Agents de 40 à 49 ans	12	13	10	11
Agents de 50 à 54 ans	9	12	8	8
Agents de 55 à 59 ans	10	6	9	10
Agents de 60 à 64 ans	1	4	1	3
Agents de + 65 ans	0	0	0	1
Total	52	53	46	48

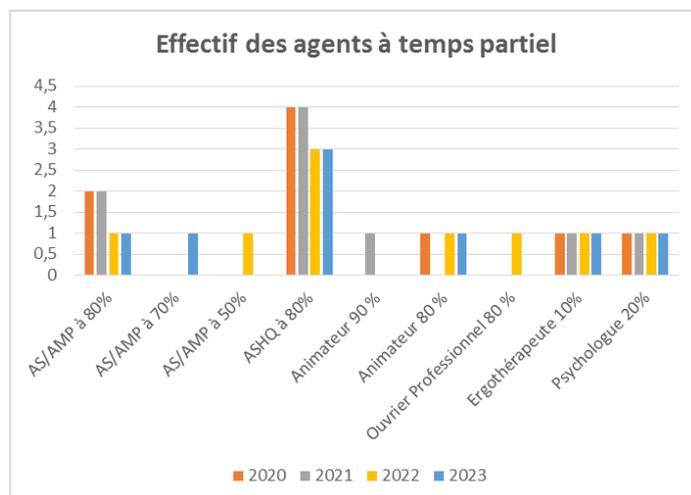




Effectif masculin	2020	2021	2022	2023
Agents de – 20 ans	0	0	0	0
Agents de 20 à 29 ans	0	0	0	0
Agents de 30 à 39 ans	0	0	0	0
Agents de 40 à 49 ans	0	0	2	2
Agents de 50 à 54 ans	1	1	1	1
Agents de 55 à 59 ans	2	1	1	1
Agents de 60 à 64 ans	1	0	0	0
Agents de + 65 ans	0	0	0	0
Total	4	2	4	4

Catégories des agents à temps partiel au 31/12/2023

Grades	2020	2021	2022	2023
AS/AMP à 80%	2	2	1	1
AS/AMP à 70%	0	0	0	1
AS/AMP à 50%			1	0
ASHQ à 80%	4	4	3	3
Animateur 90 %	0	1	0	0
Animateur 80 %	1	0	1	1
Ouvrier Professionnel 80 %	0	0	1	0
Ergothérapeute 10%	1	1	1	1
Psychologue 20%	1	1	1	1
Total	9	9	9	8

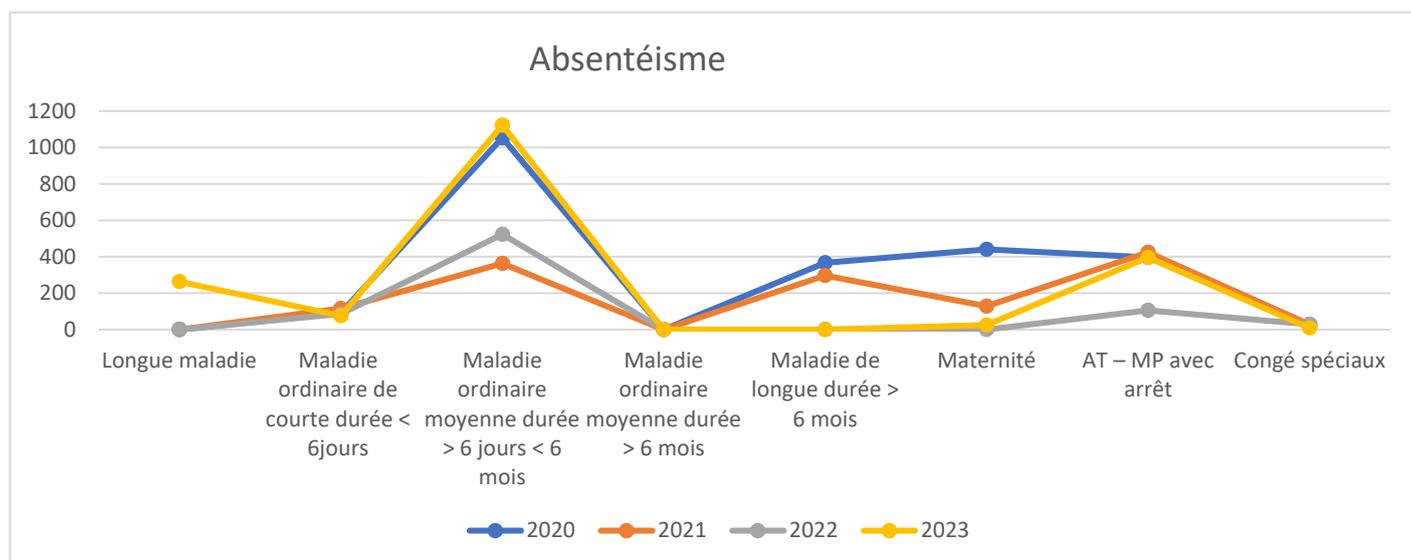


	2023	2022	2021
ETP Direction/Encadrement	1	1	0,3
ETP Administration /Gestion	2	3	2,42
ETP Services généraux	2	1,8	1
ETP Restauration	5,6	5,98	4,6
ETP Socio-éducatif	0,8	0,8	0,98
ETP Paramédical	26,04	22,3	28,04
ETP Psychologue	0,2	0,2	0,2
ETP ASH	11,6	10,59	8,17
ETP Ergothérapeute	0,1	0,1	0,1
ETP Médical	0	0	0
TOTAL	49,34	45,77	45,81

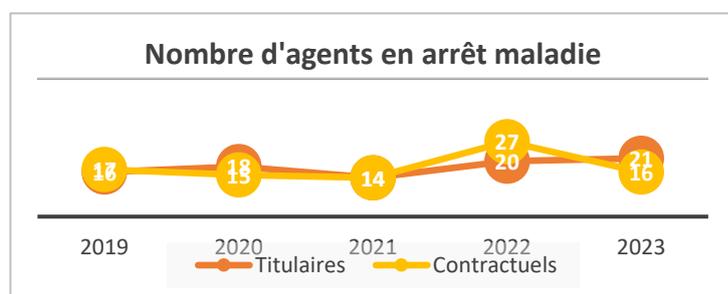
B. Evolution de l'absentéisme par motif

Arrêt	2020	2021	2022	2023
Longue maladie	0	0	0	263
Maladie ordinaire de courte durée < 6 jours	92	116	87	75
Maladie ordinaire moyenne durée > 6 jours < 6 mois	1053	364	523	1 122
Maladie ordinaire moyenne durée > 6 mois	0	0	0	0
Maladie de longue durée > 6 mois	366	296	0	0
Maternité	441	129	0	25
AT – MP avec arrêt	396	424	105	396
Congé spéciaux	16	28	28	10
Total	2364	1357	743	1 891

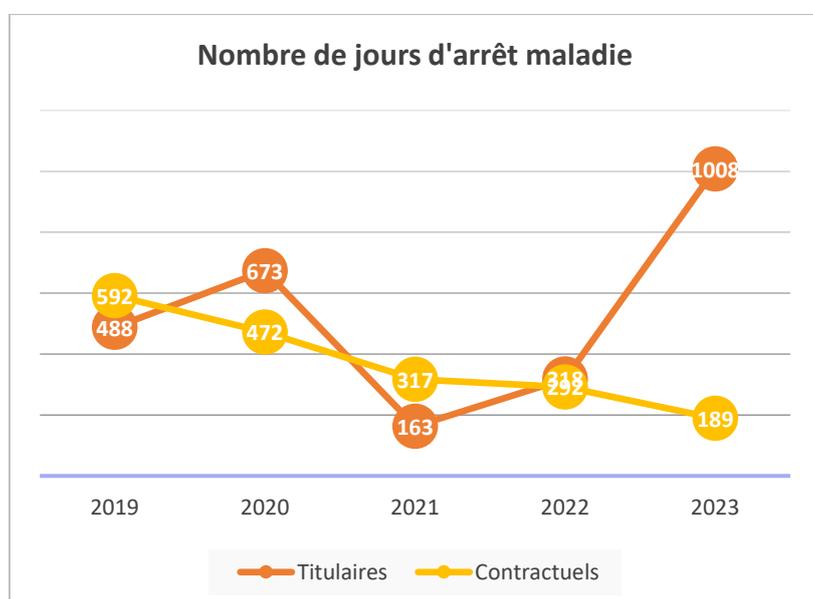
L'établissement a connu une très forte augmentation de l'absentéisme en 2023 suite à la hausse des maladies ordinaire entre 6 jours et 6 mois, des longues maladies et AT-MP avec arrêt.



Agents en maladie	2019	2020	2021	2022	2023
Titulaires	16	18	14	20	21
Contractuels	17	15	14	27	16
Total	33	33	28	47	37



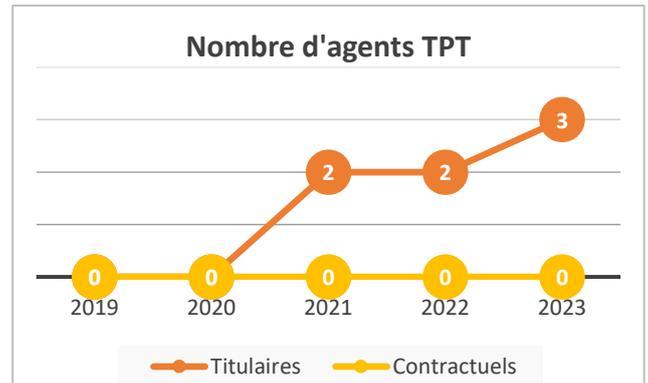
Nombre de jours de maladie ordinaire



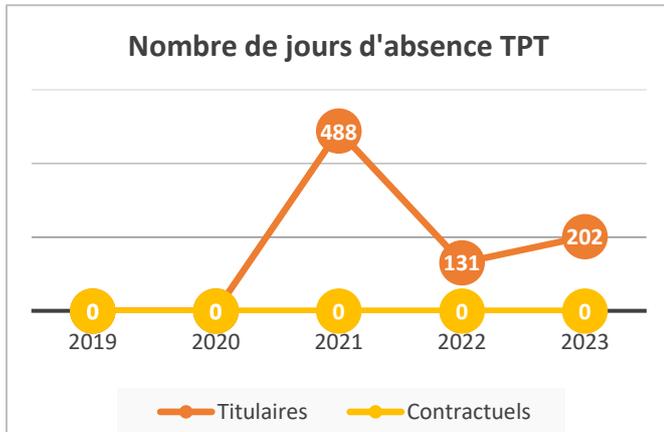
Statut	2019	2020	2021	2022	2023
Titulaires	488	673	163	318	1008
Contractuels	592	472	317	292	189
Total	1080	1145	480	610	1197

Temps partiel thérapeutique

Statut	2019	2020	2021	2022	2023
Titulaires	0	0	2	2	3
Contractuels	0	0	0	0	0
Total	0	0	2	2	3

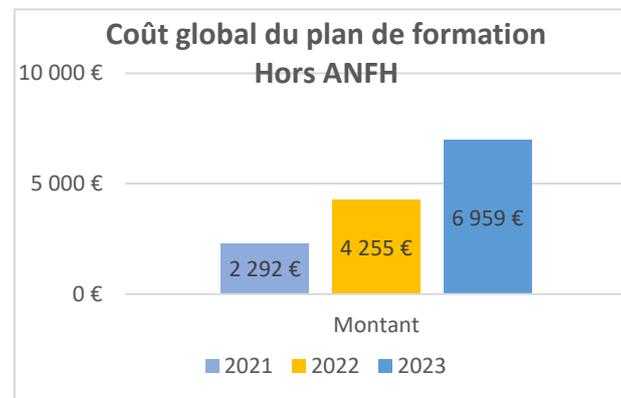
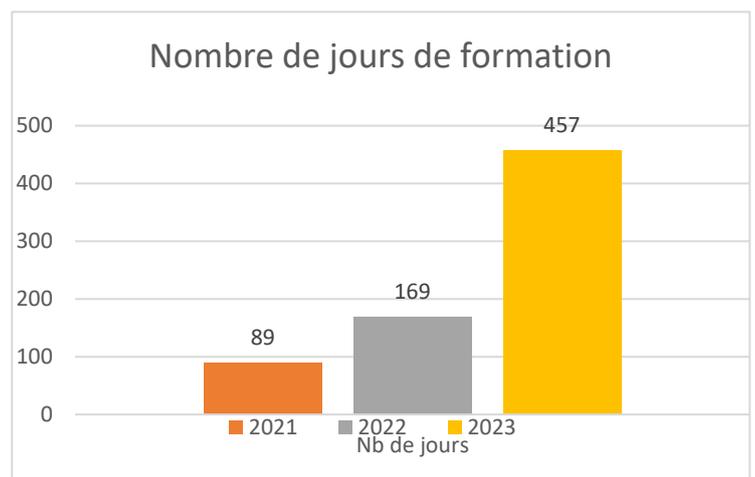


Statut	2019	2020	2021	2022	2023
Titulaires	0	0	488	131	202
Contractuels	0	0	0	0	0
Total	0	0	488	131	202



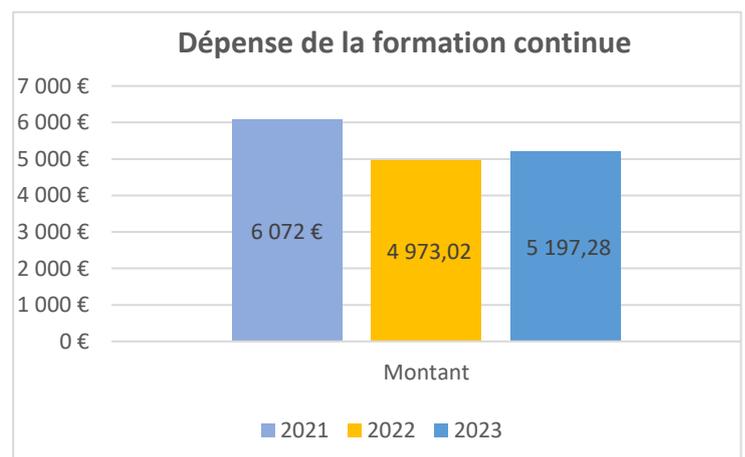
C. Les formations

Statut	2021	2022	2023
Nb d'agents	30	65	59
Nb de jours	89	169	457



-	2021	2022	2023
Montant	6 072 €	4 973 €	5 197 €

-	2021	2022	2023
Montant	2 292 €	4 255 €	6 959 €



D. Communication de l'établissement via le site Internet

Programme des animations semaine 44

Les ingrédients utilisés pour les préparations culinaires peuvent contenir des allergènes. En cas de doute ou d'allergie connue à un ingrédient, merci de contacter le Service Restauration de l'établissement.



Menu

Semaine du 30 Octobre au 5 Novembre

lundi	mardi	mercredi
Sardines à l'huile Jambon grillé Purée de légumes Crème vanille	Salade niçoise Estouffade de bœuf Garniture de oignons sautés Fruits	Terrine de poisson Rôti de porc sauce poivre Gratin courgette - Pomme de terre Pâtisserie
Gratin Jambon - Pommes de terre Carottes Fruits	Parmentier de poisson Salade / Laitage Dessert libre	Raviolis Salade / Fromage Compote de fruits
jeudi	vendredi	samedi
Haricots vert vinaigrette Blanquette de volaille Riz Fruits	Pâté de foie Filet de poisson Duo de carottes à la crème Semoule au lait	Asperges Tripes à la mode de Caen Pommes de terre vapeur Compotes de fruits
Endive au jambon Bouillabaisse Salade / Laitage Pruneaux au sirop	Cervelas Purée de patates douces Cocktail de fruits	Lasagnes Salade / Fromage Compote de pommes - bananes
dimanche		
Rillettes Lapin à la moutarde Pomme de terre sarladaises Pâtisserie		Fondue de poireaux au Thon et Perles Salade / Laitage Fruits

Newsletter transmise le 30.10.2023

Pour que les professionnels et les familles des résidents soient informés de la vie quotidienne de l'établissement, les informations sont publiées sur le site Internet de l'EHPAD *Fondation Brothier* ou envoyées à toutes les personnes inscrites à la Newsletter par mail.

Un espace dédié aux menus est mis à jour chaque semaine et propose aux familles et aux proches de découvrir ce que les résidents mangent de manière attractive et informative à travers un menu clair. Ceux-ci permettent de montrer que l'alimentation des résidents est saine et variée, et qu'elle répond à leurs besoins nutritionnels.

Animation

Semaine du 30 Octobre au 3 Novembre

lundi	jeudi
15h00 - Atelier manuel	- Diffusion musicale
mardi	vendredi
10h30 - Rédaction du journal 15h00 - Atelier mémoire	- Jeux de société

Cette espace présente également les différentes activités proposées aux résidents telles que les ateliers manuels, les sorties culturelles ou les activités sportives. Les familles et les proches peuvent ainsi s'informer sur les activités auxquelles leurs proches participent. Il est important de présenter ces animations car elles contribuent à maintenir l'activité, la participation des résidents et à lutter contre l'isolement.

Cette communication via le site Internet permet ainsi de renforcer le lien entre les résidents, leurs familles et l'EHPAD *Fondation Brothier* et de contribuer à améliorer la transparence de l'établissement grâce à un accès plus simplifié aux informations sur les résidents et leur vie quotidienne.

Médiation par l'animal au sein de l'établissement



Médiation par l'animal au sein de l'établissement

Un chien médiateur accompagnera régulièrement Mme Lucie MAUGER Psychologue de l'établissement à partir de janvier 2024. En effet, elle a pu bénéficier d'une formation à la Médiation par l'animal en...

[Lire la suite...](#)



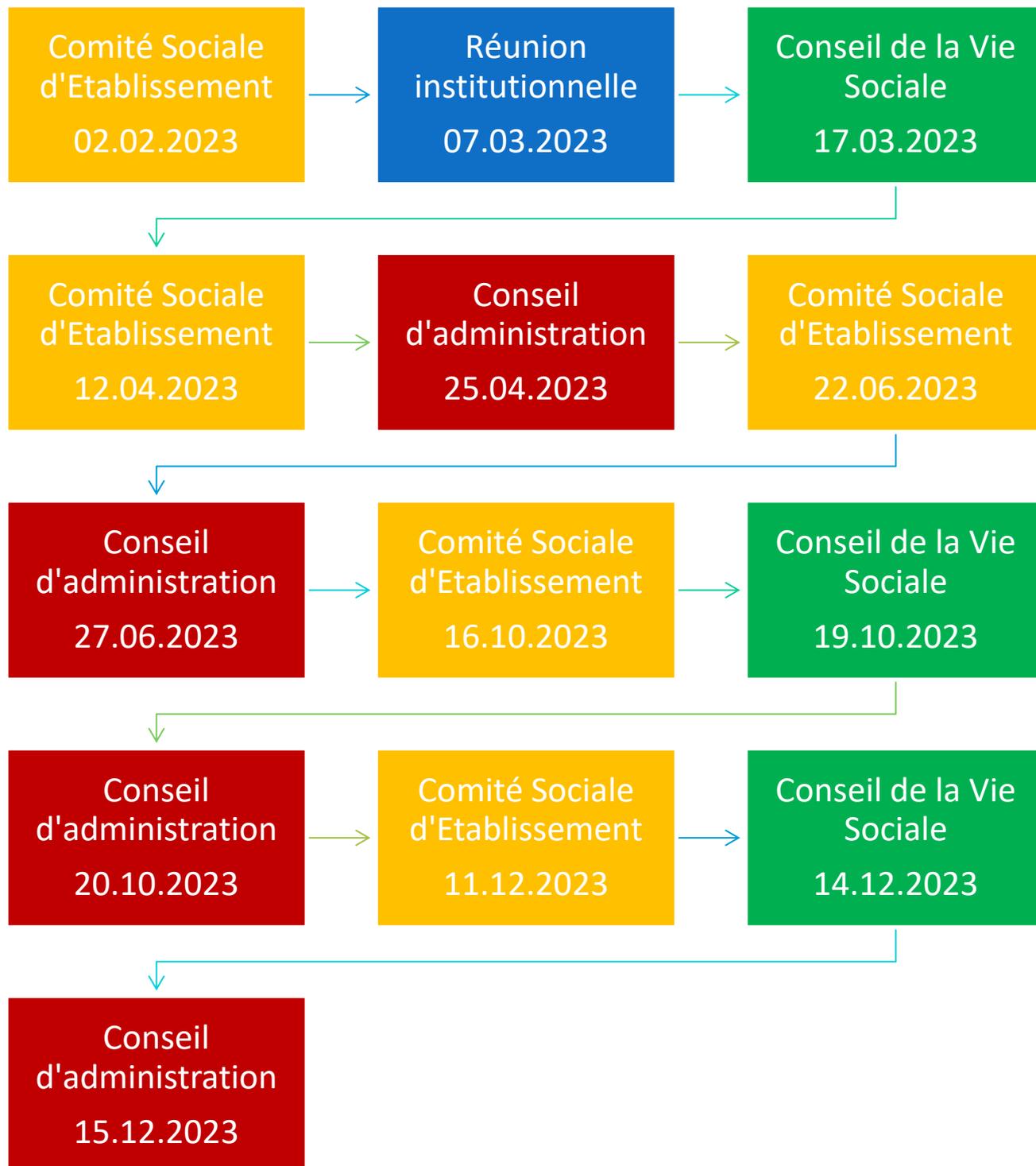
Ensemble, faisons progresser les couvertures vaccinales !



Newsletter transmise le 19.12.2023

14. Les instances de l'EHPAD en 2023

13 instances ont été réunies dans l'année 2023 concernant l'EHPAD « Fondation Brothier ».



ABBREVIATIONS

AMP	Aide Médico Psychologique
ANAP	Agence nationale d'appui à la performance
ANESM	Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux
ANFH	Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier
AS	Aide-Soignant(e)
ASH	Agent de Service Hospitalier
ATIH	Agence technique de l'information sur l'hospitalisation
CA	Conseil d'Administration
CASF	Code de l'action sociale et des familles
CHSCT	Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CLACT	Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail
CNSA	Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (
CTE	Comité Technique d'Etablissement
CVS	Conseil de la Vie Sociale
ESMS	Etablissement social et médico-social
GCSMS	Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale
GDS	Geriatric Depression Scale
GIR	Groupe Iso-Ressources
GMP	Gir Moyen Pondéré
IDE	Infirmier(e) Diplômé(e) d'Etat
IDEC	Infirmier(e) Coordonnatrice Diplômé(e) d'Etat
MMSE	Mini Mental State Examination
OMS	Organisation mondiale de la santé
PRAPS	Prévention des risques liés à l'activité physique adaptée
PVI	Projet de vie individualisé
RBPP	Recommandations de Bonne Pratiques Professionnelles



TEL 05.49.07.63.10 FAX. 05.49.07.47.40
accueil@fondationbrothier.fr
1, rue du stade 79 190 LIMALONGES
Site internet : fondationbrothier.fr